



SITUATION POLITIQUE EN RDC

La SADC salue des « progrès remarquables »

Les participants au sommet de la double troïka des Chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), tenu à Luanda le 24 avril, ont pris note « des progrès remarquables réalisés en RDC sur le plan politique ».

Des améliorations qui ont poussé l'organisation à ne plus dépêcher un envoyé spécial au pays. Le sommet a assuré qu'il continuera à soutenir le processus électoral, le renforcement de la stabilité politique le maintien de la paix ainsi que la sécurité en RDC. La SADC a exhorté les acteurs politiques congolais à veiller au maintien d'un climat propice à la tenue des élections pacifiques et crédibles.

Page 4



Les Chefs d'Etats de la SADC présents au Sommet de Luanda

SECTEUR MINIER

Gécamines - Glencore : divorce consommé



L'enseigne de la société Glencore, le géant minier suisse

Le dossier de la dissolution instruit actuellement par le Tribunal de commerce de Kolwezi oppose deux anciens partenaires, la Gécamines et le Groupe Glencore. Il s'agit d'une démarche qui remonte au 20 avril 2018 mais son rebondissement médiatique se justifie, selon la Gécamines, par l'initiative de Katanga mining, filiale de Glencore, « de rendre publique

et de commenter la procédure ». Pour rappel, la Gécamines a décidé d'assigner Kamoto Copper Company (KCC) et son groupe d'actionnaires majoritaires contrôlé par Glencore aux fins de solliciter la dissolution de KCC pour cause de non-reconstitution de ses fonds propres dans le délai légal.

Page 2

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME

La sensibilisation aux dangers de la maladie s'impose

L'évènement a été célébré hier, à travers le monde, sur le thème « Prêts à combattre le paludisme ». Sur le plan national, la thématique choisie est « Moi et ma famille combattons la malaria : zéro cas dans notre ménage ». Plus que jamais, les journalistes et les comédiens ont été exhortés à sensibiliser la population aux dangers de la malaria et aux mesures préventives à prendre.

Tout en appelant les pays et la communauté mondiale de la santé à combler les lacunes cruciales dans la lutte contre le paludisme, le directeur général de l'OMS, le Dr Tedros Adhanom, a insisté sur le fait que personne ne devra être mis à l'écart pour accéder aux soins de santé, dans le cadre de cette maladie qui touche plus les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes.

Page 4

FECOFA

Omari à Paris, la Fifa scrute...



Constant Omari

L'interpellation de Constant Omari, de deux vice-présidents de l'organe national de football et du secrétaire général aux Sports a eu des répercussions internationales. La Fifa a réagi à partir de Zurich, alors que le président de la Fécofa séjourne actuellement à l'étranger après avoir été relaxé de sa garde à vue à Kinshasa.

A en croire Emmanuel Kande, son avocat conseil et également secrétaire général de la Ligue nationale de football, Constant Omari « est parti en homme libre car il n'a été placé ni sous régime de mandat d'arrêt provisoire, moins encore interdit de quitter le pays ». A ce stade, la Fifa suit la question de près et recueille des informations supplémentaires.

Page 5

ÉDITORIAL

Richesse

Avons-nous idée, sommes-nous conscients de l'incroyable richesse que détiennent notre pays et, de façon plus générale, les onze pays qui l'entourent au sein du Bassin du Congo ? Evidemment non comme le montre la très faible mise en valeur des immenses ressources naturelles que possède cette partie de l'Afrique. S'il en était autrement, chacun de nous, à la place qu'il occupe dans la société, vivrait de façon bien différente avec des revenus personnels lui garantissant un mode de vie infiniment plus confortable et une sécurité économique qui serait elle-même source de multiples avancées sociales.

Ce que nous devons comprendre aujourd'hui, c'est précisément qu'au-delà de la protection de la nature, qui est vitale pour l'espèce humaine, l'enjeu que constitue la création du Fonds bleu pour le Bassin du Congo est précisément l'avancée multiforme qui naîtra de la mise en valeur des ressources encore inexploitées qui nous entourent. Une mise en valeur qui ne sera ni partielle, ni anarchique, ni sauvage, mais organisée de façon progressive et rationnelle afin de protéger le capital hors norme que nous ont légué les générations précédentes tout en tirant les justes bénéfices.

La tentation sera forte, samedi et dimanche, pour les humbles citoyens que nous sommes, de ne voir dans le Sommet régional sur le climat et le Fonds bleu pour le Bassin du Congo qu'une nouvelle grand-messe à laquelle participeront des hommes d'Etat et de hautes personnalités venus d'ailleurs pour se montrer, faire en quelque sorte de la figuration. Mais au-delà de la mise en scène que permet toute rencontre de ce genre, chez nous comme ailleurs, ce qui se jouera à Kintélé, dans la proche banlieue de Brazzaville, ne sera pas autre chose que notre destin individuel et collectif. D'où la nécessité d'écouter avec attention ce qui se dira et ce qui se fera dans ce lieu d'exception.

Imaginons le village de demain, avec ses routes carrossables, son approvisionnement continu en eau et en électricité, ses champs ensemencés, ses pâturages, ses troupeaux, ses rivières et ses étangs gorgés de poissons, son accès permanent à internet, son école et son centre de santé. Voilà ce qui naîtra demain du Fonds bleu si nous nous engageons nous-mêmes dans cette grande et belle aventure. Prenons-en conscience dès maintenant !

Les Dépêches de Brazzaville

GÉCAMINES - GLENCORE

Un divorce consommé

Les derniers commentaires de Katanga mining, filiale du Groupe Glencore, ont poussé la Générale des carrières et des mines (Gécamines) à se lancer dans une véritable campagne d'explication de sa décision d'initier une procédure de dissolution de la société Kamoto Copper Company (KCC), une société commune détenue à hauteur de 25 % par Gécamines et 75 % par Glencore.

Le dossier de la dissolution instruit actuellement par le Tribunal de commerce de Kolwezi oppose deux anciens partenaires, la Gécamines et le Groupe Glencore. Il s'agit d'une démarche qui remonte au 20 avril mais son rebondissement médiatique se justifie, selon la Gécamines, par l'initiative de Katanga mining, filiale de Glencore, « de rendre publique et de commenter la procédure ». Pour la petite histoire, la Gécamines a décidé « d'assigner Kamoto Copper Company (KCC) et son groupe d'actionnaires majoritaires contrôlé par Glencore aux fins de solliciter la dissolution de KCC pour cause de non-reconstitution de ses fonds propres dans le délai légal ». Après le lancement de cette procédure, les événements vont se précipiter à peine deux jours après, c'est-à-dire le 22 avril.

La « riposte » de la Gécamines tient essentiellement sur quatre points. D'abord, précisent les responsables de cette société publique, elle s'est retrouvée dans l'obligation d'engager une telle procédure dès lors que la situation justifiant une mise en dissolution judiciaire dure depuis maintenant plus de dix ans. Au cours de cette période, poursuivent-ils, il n'y a pas eu de régularisation malgré de nombreux rappels à l'ordre. Quant au deuxième point essentiel épinglé, il est lié à la série d'accords financiers et commerciaux intragroupe signée au cours de cette période. « Le groupe d'actionnaires majoritaires a mis



Un site de la Gécamines

en œuvre une politique qui a abouti à ponctionner, à son seul profit, la trésorerie et la richesse de la société commune », indique-t-on.

Le troisième point aborde la question des chiffres des quatre derniers exercices. Ceux-ci témoignent d'une augmentation de la dette financière et commerciale. « La société se trouve endettée, fin 2017, à l'égard du Groupe Glencore à hauteur de neuf milliards de dollars américains, le tout en supportant des taux annuels pouvant atteindre 14 %, très loin des conditions auxquelles la maison mère emprunte, pour ensuite prêter à la société commune », relèvent la Gécamines qui fait remarquer que plusieurs centaines de millions de dollars sont dus chaque année par KCC au groupe d'actionnaires majoritaires.

Enfin, le dernier point tourne autour de la politique des contrats et de sous-traitance ainsi que de l'actuelle forme de gestion de la société commune. D'une part,

la Gécamines déplore la politique des contrats de service et de sous-traitance organisée en faveur des sociétés affiliées du Groupe Glencore. Il s'agit, insiste-t-elle, « d'une autre forme de pratique au détriment de la Gécamines ». En tout cas, cela a contribué « à affecter les résultats de la société commune qui n'a jamais versé le moindre dividende ». D'autre part, la question de la dissolution ne doit pas être considérée comme un acte illégal, plus de dix ans après. « Conformément à la loi, la société aurait pu être dissoute et les titres miniers récupérés par Gécamines sans contrepartie financière », fait observer la société publique. Au cours de cette période, il y a eu, constate la Gécamines, « une forme de gestion qui a porté gravement atteinte à ses intérêts et à ceux de la RDC ». En définitive, l'ensemble de ces raisons a poussé la Gécamines à accélérer la procédure de dissolution. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaires des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Durly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé
Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

BUSINESS MEETING

La quatrième édition du Makutano se tiendra dans les deux Congo

L'évènement aura lieu du 14 au 15 septembre à Kinshasa sur le thème « Local content ». La journée « BtoB », prévue le deuxième jour, aura lieu à Brazzaville et réunira entre cinq cents et six cents opérateurs économiques des deux pays.

Le Sultani Makutano, « fair business network for a congolese empowerment », est un réseau d'affaires qui regroupe plus de quatre cents chefs d'entreprises congolais ou issus de la diaspora congolaise. Sa quatrième édition, expliquent les organisateurs, est celle du renouvellement de la forme de l'évènement, notamment la soirée de gala ou la journée de business meeting qui se déroulera à Brazzaville. Une innovation qui affirme la ferme volonté du Makutano d'œuvrer activement au renforcement d'une dynamique économique entre les deux Congo et, plus largement, d'œuvrer à la dynamique économique panafricaine.

Selon Nicole Sulu, fondatrice et présidente du réseau Makutano, ce déploiement vers Brazzaville répond à la vocation africaine de cet évènement et c'est tout naturellement que cette ville capitale, la plus proche de Kinshasa, soit la première à être en partie le théâtre de cette quatrième édition. « Il était temps pour nous de commencer le pèlerinage par ce qui est le plus proche et le plus fusionnel : un même peuple, une seule culture et un même espace économique. Il s'agit pour le Makutano de faire un plaidoyer sur la restructuration économique des échanges commerciaux laissés pour la grande partie à ce jour à l'informel, afin de donner plus de chance à nos économies de profiter positivement des avantages liés à la proximité et même à la promiscuité. C'est l'occasion pour les uns et les autres d'évaluer les accords légaux et réglementaires qui existent entre les deux rives afin de traduire en opportunités économiques réelles la vo-



lonté politique de réaliser une intégration régionale susceptible d'influer sur l'amélioration des conditions de vie de nos populations. Dans tous les cas, tout le réseau se réjouit de ces retrouvailles dans l'autre chambre de la même maison », souligne Nicole Sulu.

Par ailleurs, à l'heure des échéances électorales, cette nouvelle édition du Makutano se propose de servir de cadre au premier débat préélectoral en analysant les propositions en la matière des futurs dirigeants du pays après les élections. Ainsi, Sultani Makutano 4 favorisera le débat démocratique en invitant les cinq principaux candidats à la présidentielle 2018 à échanger publiquement sur ce thème du « Local content ». Un thème qui, selon les organisateurs, est éminemment politique au sens large et non partisan du terme. « La mise en œuvre d'une politique de « local content » est transversale à de nombreux secteurs de l'économie et, dans le cas de la RDC, tient de la révolution. Base indispensable au processus de réappropriation de l'économie par les nationaux, elle présuppose une politique volontariste et ambitieuse en termes de formation des cadres supé-

rieurs et dirigeants, experts, etc., dans de multiples domaines. Elle suppose nécessairement un plan stratégique de développement des territoires visant à en assurer l'attractivité à terme. Elle implique un passage de relais consensuel avec les grandes firmes étrangères, naturellement peu disposées à transmettre les technologies et le savoir-faire dont l'économie nationale a tant besoin », fait-on savoir.

Une économie congolaise avec les acteurs locaux

Promoteur d'un processus de reconquête de l'économie nationale par les acteurs locaux, le réseau s'est engagé dans un travail de réflexion constructive avec les investisseurs nationaux ou internationaux ainsi que dans un nouveau dialogue avec les autorités, afin de se positionner en tant que force d'action et de proposition au niveau national pour ancrer la RDC dans la voie de l'émergence. Ainsi, la première édition du Makutano a permis à deux cents chefs d'entreprises congolais, locaux ou issus de la diaspora de se rencontrer dans un cadre nouveau, convivial et d'échanger. La seconde édition avait accueilli plus de trois cents participants

pendant deux journées de réflexion, de détente et de rencontres «B2B» qui ont permis de mieux cerner le rôle que pourrait jouer le Makutano Network pour amplifier le « Congo empowerment ». Parmi les principaux constats effectués, l'absence d'une économie de transformation en RDC avait particulièrement retenu l'attention. La troisième édition s'est déroulée, l'année dernière, et a réuni quatre cents participants. Les débats ont principalement porté sur l'industrie de transformation dans le pays.

Le réseau organise également des rencontres mensuelles sur des thématiques variées (Leadership, femmes et entrepreneuriat, Makutano jeunes, santé...) et ses membres sont présents lors de nombreuses rencontres internationales (Africa CEO Forum, Indaba). Makutano a co-organisé avec le ministère des Mines, via Promines, la première plénière de la Plate-forme de dialogue et de suivi participatif entre l'État, la Fédération des entreprises du Congo et la société civile, autour de la question des industries extractives et forestières. Makutano est aussi un réseau qui appuie les projets de création d'entreprise tout au long de l'année (plus de cent projets en trois ans).

Pour Nicole Sulu, Makutano est le rassemblement des héros qui ont compris que la RDC et l'Afrique ont davantage besoin d'entrepreneurs que de slogans. « Chacun de nous peut être un héros. Héros, parce que nos initiatives font reculer la pauvreté de notre pays, réduisent les inégalités et permettent à la jeunesse congolaise d'accéder à l'éducation et à l'emploi, seul gage du développement durable », conclut la fondatrice et présidente du réseau d'affaires Sultani Makutano, « fair business network for a congolese empowerment ». Plus d'infos sur le réseau Makutano <http://makutano-network.org/>

Patrick Ndongidi

LUTTE CONTRE LE PALUDISME

L'UNC organise des consultations et traitements gratuits à Mbanza-Lemba

L'action entreprise par la formation politique du député Vital Kamerhe a été placée sous son patronage et accomplie sur le terrain par le secrétariat politique national du parti en charge de la santé publique, en collaboration avec le Becaum, une structure regroupant les médecins membres du parti.

L'Union pour la nation congolaise (UNC) a organisé, le 25 avril, à Mbanza-Lemba, des consultations gratuites et des tests rapides de la malaria au profit de la population de cette partie de la commune de Lemba, à laquelle se sont joints des étudiants venus de l'Université de Kinshasa (Unikin) voisine. Sur le terrain, l'équipe de l'UNC a consulté trois mille cinq cents personnes dont chacune a reçu également un kit de médicaments et de moustiquaires imprégnées offerts par Vital Kamerhe. Ce qui signifie que l'opération a visé non

seulement le traitement curatif mais également la prévention de cette maladie (avec la fourniture des moustiquaires), l'une des causes principales de beaucoup de morts à Kinshasa et dans cer-

taines autres villes du pays. Ce geste de l'UNC et de son président national a été un grand soulagement pour les bénéficiaires. Selon cette formation politique, il a été motivé par la

misère dans laquelle croupit la population congolaise, en général, et celle de cette partie de la capitale, en particulier, dans laquelle on trouve des personnes incapables de se payer ne fut ce

qu'une seringue. Le Dr Ruspy Kilaba, secrétaire politique national adjoint de l'UNC en charge de la santé publique, a indiqué que cette activité entre également dans le cadre de la matérialisation du projet de société de ce parti, dans son volet social, qui place le bien-être de la population congolaise au centre de son action.

Prenant la parole au nom des bénéficiaires, le chef du quartier Mbanza-Lemba a apprécié à sa juste valeur l'initiative de l'UNC et de son président national. Pour lui, ce geste louable restera gravé dans la mémoire de cette population qui n'avait pas pensé, un jour, bénéficier de cette générosité de la part d'un homme politique, membre de l'opposition de surcroît. Il a également chargé la délégation conduite par le Dr Ruspy Kilaba de plaider en faveur de sa population auprès de Vital Kamerhe, pour l'installation d'un centre de santé dans sa juridiction.



L'équipe de l'UNC procédant à des consultations sur le terrain/photo Celcom UNC

Lucien Dianzenza

SITUATION POLITIQUE EN RDC

La SADC salue des progrès remarquables

L'organisation sous-régionale a assuré, le 24 avril à Luanda, qu'elle continuera à soutenir le processus électoral, le renforcement de la stabilité politique, le maintien de la paix ainsi que la sécurité dans le pays.

Les participants au sommet de la double troïka des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), tenu à Luanda, le 24 avril, ont passé en revue la situation politique en République démocratique du Congo (RDC) qui, d'après eux, n'inspire plus d'inquiétudes. Ainsi que cela été acté dans le communiqué final lu à l'issue du forum, des progrès remarquables ont été réalisés dans le pays. Ce qui a réjoui les chefs d'Etat présents dans la capitale angolaise qui n'ont plus vu l'intérêt d'y envoyer un envoyé spécial.

En raison des progrès réalisés dans l'application de l'accord politique de la Saint-Sylvestre et dans l'organisation des élections, la SADC a finalement renoncé à son projet de dépêcher en RDC Hifikepunye Pohamba, pressenti comme nouveau facilitateur de la crise congolaise. Alors qu'il attendait en vain depuis novembre 2017 d'obtenir l'agrément du gouvernement



Les chefs d'Etat présents à Luanda

congolais, l'ancien président namibien ne viendra sûrement plus en RDC, « le temps des envoyés spéciaux étant terminé au Congo », comme l'a fait savoir Joseph Kabila en marge de ces assises.

La SADC a déclaré qu'elle continuera à soutenir le processus électoral, le renforcement de la stabilité politique, le maintien de la paix ainsi que de la sécuri-

té en RDC. Saluant l'accalmie politique qui a cours dans le pays, cette communauté sous-régionale a invité tous les acteurs politiques congolais à « rester attachés à la mise en œuvre du calendrier électoral » et surtout, à « veiller au maintien d'un climat propice à la tenue des élections pacifiques et crédibles ».

Les chefs d'Etat présents à Luanda n'ont pas, cependant,

abordé d'autres sujets politiques non moins importants tels que le recours à la machine à voter, le fichier électoral, le « dauphinat » toujours attendu de Joseph Kabila, etc. D'où la grogne de certains activistes extrémistes pour qui le contenu du communiqué final ne reflète en rien la réalité de la crise congolaise. Le président Joseph Kabila a pris part à ce sommet

présidé par son homologue angolais, João Lourenço, dont le pays préside actuellement l'organe de coopération politique, de défense et de sécurité de la SADC. Les présidents de la Namibie, de l'Afrique du Sud, de la Zambie, le Premier ministre du Lesotho et un représentant de la Tanzanie ont aussi pris part à cette rencontre.

Alain Diasso

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME

La sensibilisation aux dangers de la maladie s'impose

L'évènement a été célébré, le 25 avril, à travers le monde sur le thème « Prêts à combattre le paludisme », pendant que le thème national, en RDC, est « Moi et ma famille combattons la malaria : zéro cas dans notre ménage ».

En prévision de l'évènement, l'ONG Sanru a, au cours d'une journée d'information, exhorté les journalistes et les comédiens à sensibiliser plus la population aux dangers de la malaria et les mesures préventives que la communauté devra prendre. Différents intervenants ont

insisté sur leur rôle dans la promotion de bons comportements afin d'aider la communauté à lutter, pour le cas d'espèce, contre le paludisme. C'est dans ce sens que le chargé de communication du Programme national de lutte contre le paludisme, Michel Itabu, a invité les professionnels des médias et les comédiens à rechercher la bonne information auprès des sources reconnues afin de bien sensibiliser la population pour qu'elle prenne conscience et prévienne la malaria ou recherche les soins à temps, au

centre de santé, en cas de fièvre ou de signe de danger.

Dans le même sens, la responsable de Sanru, le Dr Fernandine Panzu, a sollicité, au-delà de l'implication des journalistes et des comédiens, l'implication de tous les acteurs dans la lutte contre le paludisme, notamment la communauté, les autorités politico-administratives, les prestataires des soins, les confessions religieuses pour vulgariser la gratuité de traitement, lutter contre la vente illicite des intrants antipaludéens, adopter un comportement favorable à la santé ainsi qu'à respecter la politique nationale de lutte. Elle a, par ailleurs, signalé que les intrants antipaludéens sont gratuits, à savoir le médicament (ACT Alu), le test de diagnostic rapide et les moustiquaires imprégnées.

L'importance de la journée mondiale contre le paludisme

Dans sa déclaration à l'occasion de l'évènement, le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, a souligné son importance, indiquant qu'elle permet de célébrer à la fois les succès dans la lutte, de rappeler les défis qui subsistent et de réunir tous les partenaires autour d'un but commun, celui d'accélérer le rythme

des progrès. « Depuis 2000, des millions de décès dus au paludisme ont été évités, notamment chez les enfants. De plus en plus de pays ont éliminé cette maladie », a-t-il souligné. Pour le directeur général de l'OMS, les dernières données de cette institution montrent que la lutte mondiale contre la malaria est à la croisée des chemins: la baisse du nombre des cas et des décès est au point mort et les financements essentiels pour les programmes de lutte antipaludique plafonnent. « Si nous continuons dans cette voie, nous allons perdre les gains pour lesquels nous nous sommes tant battus », a prévenu le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus.

Tout en appelant les pays et la communauté mondiale de la santé à combler les lacunes cruciales dans la lutte contre le paludisme, le directeur général de l'OMS a insisté sur le fait que personne ne devra être mis à l'écart pour accéder aux soins de santé dans le cadre de cette maladie qui touche plus les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes. « Ensemble, nous devons veiller à ce que personne ne soit laissé de côté lorsqu'il s'agit d'accéder aux services indispensables pour prévenir, diagnostiquer et traiter le paludisme », a-t-il martelé.

Blandine Lusimana



Des malades atteints du paludisme / photo DR

LINAFOOT/TOUR DE CADRAGE

Renaissance du Congo asservit Nord Sport à Kinshasa

Quatre buts à un, c'est le score final de la deuxième confrontation entre les deux équipes, le 23 avril, au stade Tata-Raphaël.



Le FC Renaissance du Congo (photo Manueno)

Le tour de cadrage du championnat de la Ligue nationale de football pour la saison prochaine se poursuit à travers le pays. L'on note que cette phase concerne les clubs qui n'ont pas pu accéder au Play-Off. Ils ont été repartis dans différents zones de compétition d'où sortiront ceux qui disputeront la Ligue 1, la saison prochaine. A Kinshasa, le FC Renaissance du Congo, qui compte rester dans l'élite du football national, a battu la formation de Nord Sport de Matadi (province du Kongo Central) par un cinglant quatre buts à un.

Le club orange a ouvert la marque à la 37e mn par l'Ivoirien Coulibaly. Le Burkinabé Lamine Diawara a corsé l'addition à la 54e après un assist d'Ange Darius Kakubi. Les deux autres buts des joueurs du coach Daouda Lupembe ont été inscrits par Boka

Issaka à la 71e mn et Hénoc Baka Inonga à la 79e. A la 84e mn, l'attaquant Divioka Mayindu a marqué pour l'honneur du côté de Nord Sport.

Renaissance du Congo remporte donc ses deux confrontations contre cette équipe venue du Kongo Central, déjà battue au premier match par zéro but à deux. Les protégés du pasteur et évêque Pascal Mukuna occupent donc la première place de la zone ouest avec huit points, devant le Racing Club de Kinshasa (cinq points) et le FC MK (quatre points). Nord Sport n'a engrangé qu'un petit point. Un seul club sur ce site se joindra aux douze qui disputent actuellement le Play-Off. D'autres clubs proviendront d'autres zones et joueront ensemble la Ligue 1 pour la saison 2018-2019.

Martin Engimo

FÉCOFA

Omari à Paris, la Fifa scrute...

L'interpellation du président de la Fédération congolaise de football association (Fécoba), de deux vice-présidents de cette instance et du secrétaire général aux Sports a eu des repercussions internationales.

Constant Omari a été placé en garde à vue, le 17 avril, avant d'être relâché, le lendemain dans la soirée pour raison de santé. Il avait été interpellé en compagnie de trois autres dirigeants sportifs dans le cadre d'une affaire de détournements de fonds alloués aux équipes nationales de football.

Après des rumeurs rapidement relayées par la presse locale sur son départ, jeudi dernier pour Atlanta, aux États-Unis, Constant Omari a finalement pris son avion, le 22 avril, pour Paris, en mission pour le compte de la Confédération africaine de football (CAF) où il occupe les fonctions de vice-président, étant aussi membre du Conseil de la Fédération internationale de football association (Fifa).

À en croire Emmanuel Kande, son avocat conseil et également secrétaire général de la Ligue nationale de football, le président de la Fécoba « est parti en homme libre car il n'a été placé ni sous régime de mandat d'arrêt provisoire, moins encore interdit

de quitter le pays ». « L'homme moderne » séjourne donc dans la ville lumière mais le dossier, apprend-on, continuerait son cours. L'on apprend que la Fifa a donné de sa voix, depuis son siège à Zurich, à propos de cette affaire. «



Constant Omari, président de la Fécoba

La Fifa suit la question de près et recueille des informations supplémentaires mais n'a pas d'autre déclaration à faire à ce stade. D'autres informations pourront être divulguées au fur et à mesure que la situation évolue », a fait savoir l'organe faitier du football mondial, actuellement à la recherche d'une certaine éthique pour redorer son image écornée à la suite des scandales survenus avant l'élection d'Infantino pour remplacer Sepp Blatter.

Martin Engimo

LINAFOOT/PLAY-OFF

Mazembe, Sanga Balende, DCMP et V.Club dans une dynamique positive

Le tournoi de la 23e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot) est très disputé. En effet, Mazembe, Sanga Balende, Daring Club Motema Pembe et V.Club ont tous remporté leurs matches le 25 avril.

Au stade Amani de Bunia, dans la province d'Ituri, le TP Mazembe s'est malignement extirpé du piège Mont Bleu, le club local promu pour la première fois de l'histoire dans l'élite du football national. Un seul but de Ben Malangu, dès la 2e mn, a permis aux Corbeaux de Lubumbashi de ramener les trois points de la victoire. Les joueurs de Pamphile Mihayo Kazembe se sont donc contentés d'un service minimum important pour rester dans la course au titre. Dans son nouveau stade Kashala-Bonzola de Mbuji-Mayi, Sa Majesté Sanga Balende a fait voler en éclats le CS Don Bosco de Lubumbashi par quatre buts à zéro. L'attaquant Jerry Kambu wa Kambu a signé un hattrick au cours de cette partie qui a vu les locaux d'Ange et Saints se balader.

Pour cette rencontre, le onze de départ de l'entraîneur Chico Mukeba s'est composé de Kalambayi Katembwe dans les perches, et Bukasa, Kanku, Agyri Nana Koffi, Bikoko, Oloko Orzaya Bindanda Jibi, Kambu wa Kambu, Agyri Abdoul Razak, Lusiel Mandé et Lubaki dans le champ. Le coach Isaac Kasongo Ngandu a pour sa part titularisé Aimé Bakula Ulonde dans les



V.Club et Bazano avant le coup d'envoi, le 25 avril, au stade Tata-Raphaël à Kinshasa

perches. Dans le champ, il y a eu Matuame-ne Ewawa Dany, Masengo Godet, Onedika Katako, Ntambwe Kalonji Richard, Mosevico Joël, Badibake Pongo, Zemanga Soze, Landu Miete, Élysé Kapongola et Nsimba Mupadji Boda. Sur le banc au coup d'envoi, on a retrouvé Lawu Charles, Kaniki Moïse, Ilenda Flory, Madinda Élie, Mwin Dibundu, Mandé Mutuila Espoir et Mukondo Jonathan.

DCMP et V.Club s'imposent à Kinshasa

Au stade Tata Raphaël de Kinshasa, le Daring Club Motema Pembe (DCMP) du coach Otis Ngoma a nettement battu l'AC

Rangers par trois buts à zéro. Les trois réalisations des Immaculés de la capitale ont été signées Bukasa Bakangila (31e mn) et Francis Kazadi Kasengu (52e et 62e mn). Dans le second match, l'AS V.Club a soumis la lanterne rouge Jeunesse Sportive Groupe Bazano de Lubumbashi par deux buts à zéro. Jean-Marc Makusu Mundele et Eddy Ngoy Emomo ont scellé la victoire des Dauphins Noirs de la capitale dès la première période.

Le onze de départ de V.Club a été composé du gardien de but Nelson Lukong, Djuma Shabani, Bompunga Botuli, Kalonji Dharle, Bangala Litombo Yannick, Emmanuel Ngu-

dikama alias Kila, Fabrice Luamba, Jean-Marc Makusu Mundele, Banga et Ngoy Emomo. La Jeunesse sportive Bazano a débuté avec Awazi Mao, Mundele Nganga, Bofey Lokoy, Kaseya Elameji, Musikene Isinky, Kapiamba Tchibelu, Twite Banza, Janvier Besala Bokungu, Twite Kabange, Lima Balameya et Kabiru Ishola. Le club coaché par Florent Ibenge se remet ainsi de sa dernière défaite à Lubumbashi face à Don Bosco.

Légers changements au classement...

Au classement, Sanga Balende reprend le fauteuil de leader avec vingt points pour huit matches joués et un goal average de +15. Mazembe revient à la deuxième position avec également vingt points en huit matches et un goal average de +11.

DCMP se retrouve à la troisième position avec treize points pour six matches joués et un goal average de +11, devant le FC Saint Éloi Lupopo qui compte également treize points en sept matches et un goal average de +7 (en attendant son match contre Maniema Union ce 26 avril à Lubumbashi). V.Club est cinquième avec douze points pour six matches joués pour un goal average de +7. Don Bosco, sèchement battu par Sanga Balende, se retrouve à la sixième place avec dix points pour huit matches et un goal average de -3.

M.E.

DIPLOMATIE

Le G7 envisage d'adopter «une position plus dure» contre la Russie et la Syrie

Les pays les plus industrialisés (Etats-Unis, France, Allemagne, Royaume-Uni, Italie, Japon et Canada) se réuniront les 8 et 9 juin au Québec pour élaborer une réponse commune contre Moscou et le régime syrien, a annoncé le groupe.

Cette décision a été prise à l'issue d'une réunion des ministres des Affaires étrangères du G7, tenue le 23 avril à Toronto, au Canada. Au cours de celle-ci, ils ont juré de « défendre leurs démocraties » contre les ingérences dans les processus électoraux attribués à Moscou.

« On peut voir que le G7, ce groupe de démocraties libérales et industrialisées, se regroupe ici, au Canada, pour défendre nos valeurs, et je pense qu'on assiste au travail préparatoire d'un excellent sommet du G7 à Charlevoix », a déclaré le ministre britannique des Affaires étrangères, Boris Johnson. « L'idée est de travailler ensemble, de coopérer pour lutter contre la désinformation et protéger la démocratie », a dit de son côté, son homologue du Canada, Chrystia Freeland.

Les chefs de la diplomatie canadienne et britannique ont souhaité que la Russie soit sanctionnée pour avoir discrédité les élections de plusieurs pays occidentaux, dont celles des Etats-Unis en 2016, qui se sont soldées par l'élection de Donald Trump. Parmi les raisons évoquées contre

ce pays, ils ont cité également le fait que la Russie a utilisé, un agent innervant dans une tentative d'assassinat à Salisbury, en Grande-Bretagne, et est intervenue militairement en Ukraine.

« L'idée est de travailler ensemble, de coopérer pour lutter contre la désinformation et protéger la démocratie »

Boris Johnson s'est surtout félicité de ce que les membres du groupe ont montré « la forte solidarité du G7 » lors des frappes menées en Syrie par les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne après une attaque présumée à l'arme chimique attribuée au régime du président syrien Bachar al-Assad, dont Moscou est l'allié fidèle.

Les Etats-Unis, par la voix du ministre par intérim John Sullivan, n'a pris aucun engagement quelconque au nom de son pays,

mais il a évoqué les « activités néfastes » de la Russie « que ce soit à Salisbury ou en soutien à l'usage d'armes chimiques par le régime d'Assad en Syrie ».

Un autre problème abordé à la faveur de la rencontre de Toronto a été l'accord nucléaire iranien. À ce sujet, les diplomates en chef du G7 ne sont pas parvenus à s'entendre, puisque le président américain a maintes fois affiché sa désapprobation sur ce texte. Il doit en principe décider, d'ici le 12 mai, si Washington devra rester ou non dans cet accord conclu en 2015 par les grandes puissances avec Téhéran pour l'empêcher de se doter de la bombe atomique.

Face à cette menace, le chef de la diplomatie iranienne, Mohammad Javad Zarif, a riposté le 21 avril depuis New York en avertissant que Téhéran reprendra « vigoureusement » l'enrichissement d'uranium en cas de rupture de l'accord et adoptera des « mesures drastiques », jamais annoncées.

La réunion des ministres des Affaires étrangères du G7 a été suivie par celle de leurs collègues chargés des affaires de sécurité. Il y était question de discuter de la lutte contre le terrorisme et la cybersécurité.

Nestor N'Gampoula

RÉFORMES

La Banque mondiale renforce sa capacité de financement

L'institution financière a adopté un programme d'augmentation et de réforme de son capital. La capacité financière moyenne annuelle devrait passer à cent milliards de dollars entre 2019 et 2030, pour mettre fin à la pauvreté.

Le programme permettra à l'institution de Bretton Woods d'augmenter le montant de son capital versé pour la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) ainsi que pour la Société financière internationale (IFI). Ainsi, treize milliards de dollars devraient être attribués aux deux institutions, à raison de 7,5 milliards de dollars pour la BIRD et 5,5 milliards de dollars pour l'IFI.

« Cette augmentation de capital est essentielle à la poursuite des efforts que nous déployons pour mobiliser des ressources financières supplémentaires à l'appui du développement et répondre ainsi aux aspirations de la population que nous servons », a déclaré le président du groupe de la Banque mondiale, Jim Yong Kim. Et d'ajouter : « L'augmentation de capital accroîtra notre capacité de réaction face aux risques qui menacent la stabilité et la sécurité mondiales, notamment dans les pays très pauvres et les Etats fragiles ».

Les responsables espèrent ainsi avoir enclenché un processus qui devrait permettre aux institutions du groupe de la Banque mondiale (BM) d'augmenter leur capacité financière moyenne annuelle à cent milliards de dollars au cours de la prochaine décennie, consacrée à l'aide aux pays à revenu intermédiaire, de nouvelles innovations en matière de gestion financière et d'un renforcement de la capacité de l'institution à appuyer le secteur privé. Ces mesures viennent s'ajouter à un montant de reconstitution sans précédent de cinquante-deux milliards de dollars des ressources de l'IDA -le fonds d'aide de la BM pour les pays pauvres-, en décembre 2013. « Nous avons maintenant la capacité de doubler pratiquement le volume annuel de nos prêts aux pays à revenu intermédiaire, qui passeront de quinze milliards de dollars à vingt-huit milliards de dollars par an. Cela signifie que la capacité de prêt de la Banque mondiale augmentera de cent milliards de dollars au cours de la prochaine décennie », a expliqué Jim Yong Kim, avant de poursuivre : « Cela vient s'ajouter à la plus forte reconstitution jamais réalisée des ressources de l'IDA, qui lui permet de disposer désormais de près de cinquante-deux milliards de dollars de dons et de prêts concessionnels pour aider les pays les plus pauvres. »

Outre cette augmentation de capital, la BM a annoncé l'adoption de plusieurs mesures, visant à améliorer son efficacité, notamment à travers un rééquilibrage de la répartition du capital entre les pays membres ainsi qu'une meilleure représentation des pays émergents et en voie de développement.

Josiane Mambou Loukoula

" Enfin au CONGO ! "



" SOYEZ LES BIENVENUS ! "

Prenez votre envol !











- Qualité, Prix, Service après vente assuré


 Camp Clairon, Brazzaville, Congo
 en face de la station Puma


 05 035 06 06

www.condor.dz

INTÉGRATION ÉCONOMIQUE

Rabat abrite un forum parlementaire afro-arabe

La rencontre qui se tient du 25 au 26 avril est placée sur le thème « Pour la construction d'un modèle complémentaire de coopération régionale ».

Le forum de la capitale du Maroc a pour objectif d'enrichir le débat parlementaire afro-arabe autour des questions stratégiques et prioritaires pour les deux régions, notamment la sécurité alimentaire, le développement durable et la mise en place d'une diplomatie parlementaire économique. Ceci vise à explorer les moyens de promouvoir la coopération économique afro-arabe, selon une stratégie de développement participative intégrée, fondée sur le renforcement du tissu économique, commercial et des liens humains. En parallèle, une réunion des femmes parlementaires de l'Association des Sénats, choura et des conseils équivalents d'Afrique et du monde arabe se tiendra sur le thème « Le rôle de la femme dans le renforcement du développement économique et la réalisation du développement durable ». Cet événement sera couronné par l'adoption d'une déclaration finale recommandant la constitution de deux réseaux parlementaires, à savoir le réseau parlementaire de la sécurité alimentaire et un autre réservé aux femmes et hommes d'affaires. Organisé en collaboration avec le parlement marocain et l'Association des Sénats, choura et des conseils équivalents d'Afrique et du monde Arabe, ce forum s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'action de l'Association, approuvé lors de sa 10e conférence tenue au Maroc, les 20 et 21 septembre 2017, et portant sur les questions de l'économie, l'investissement, le développement et la paix, indiquent les organisateurs dans un communiqué.

Josiane Mambou Loukoula

DIPLOMATIE

Le Congo et la République des Maldives liés par un accord de coopération

Les deux Etats ont signé, le 20 avril à New York, aux Etats-Unis d'Amérique, le communiqué conjoint relatif à l'établissement des relations diplomatiques entre eux.

Ils ont été représentés respectivement par l'ambassadeur Raymond Serge Balé, représentant permanent du Congo auprès des Nations unies, et Ali Naseer Mahamed, ambassadeur, représentant permanent de la République des Maldives auprès des Nations unies.

En effet, face aux multiples défis auxquels sont confrontés les petits Etats insulaires en développement dus aux changements climatiques et ses impacts sur les océans et les mers, la République des Maldives a fait du développement durable et de la gestion durable des ressources maritimes sa priorité. En outre, ce pays est candidat aux élections courant

juin pour un siège non permanent au Conseil de sécurité des Nations unies. Cette candidature a fait l'objet des entretiens entre le représentant permanent de la République du Congo auprès des Nations unies et le ministre des Affaires étrangères des Maldives, avant la signature du communiqué conjoint.

Le secrétaire général des Nations unies a été informé de cet acte de signature et a été chargé d'en informer les Etats membres des Nations unies par une lettre co-signée par les deux représentants permanents.

Notons que la République des Maldives est située en Asie du sud. C'est un pays insulaire de l'Océan indien. Il forme 1199 îles (dont 202 îles habitées) pour une superficie totale de 298 Km². Pays en voie de développement avec un revenu intermédiaire dont les ressources sont, en grande partie, le tourisme et la pêche.

La Rédaction

Actualité en Centrafrique

PROCESSUS DE PAIX

Le chargé d'affaires des Etats-Unis lance un message ferme aux groupes armés

L'ambassade américaine en Centrafrique affiche une position claire face aux rebelles qui entretiennent les violences dans le pays.

La position des Etats-Unis intervient dans un contexte de menace des groupes armés de marcher sur Bangui. David Bronstein a déclaré, le 24 avril lors d'une rencontre avec la presse, que les groupes armés ont à faire le choix entre le dialogue et la violence, précisant que ceux qui adhèrent au processus de paix ont leur place à la table de décision.

Pour le diplomate américain, son pays souscrit entièrement au dialogue que l'Union africaine a amorcé pour soutenir les efforts du gouvernement, de la Minusca et d'autres partenaires. «*En même temps, c'est très important pour toutes les parties de respecter leurs engagements. Si elles veulent être considérées comme les partenaires politiques, elles doivent avoir un bon comportement. Mais, si elles continuent sur le chemin de la violence, on va les traiter comme tel. Le choix est à elles, les mains de la communauté internationale et du gouvernement restent ouvertes*», a-t-il lancé.

Le chargé d'affaires se dit conscient des positions des groupes armés mais la paix doit être plus profitable que les conflits. «*Je suis très conscient que les gens ont des revendications, c'est pourquoi nous voulons avoir un espace pour les discussions mais pas de combattre dans la rue. La Minusca, le gouvernement, l'Union africaine jouent un grand rôle que nous soutenons. Ici en RCA, les conflits sont plus rentables que la paix, économiquement et politiquement. Pour trouver une solution durable, la paix doit être plus profitable que les conflits*», a soutenu David Bronstein. Les agissements des groupes armés sont observés alors que l'Union africaine réunit les conditions du dialogue entre eux et le gouvernement.

DÉVELOPPEMENT

La Centrafrique dans le bas du tableau « Quality of Nationality Index 2017 »

Le pays occupe le 163e rang devant le Soudan du Sud, en proie lui aussi à une instabilité chronique.

L'Institut Henley & Partners – Kochenov a publié récemment la troisième édition du « Quality of Nationality Index 2017 » qui passe au crible cent soixante-huit pays au total. Et la place qu'occupe le pays s'explique surtout par les conséquences de la crise militaro-politique qu'il traverse.

La crise militaro-politique que vit la République centrafricaine a de nombreuses répercussions qui influent négativement sur son développement et ternissent son image, d'où les multiples appels pour la cessation des hostilités. Si dans les indices de développement, le pays est mal logé, c'est aussi le cas pour le « Quality of Nationality Index 2017 » (QNI), qui mesure l'influence de la nationalité, qui a été publié récemment par l'Institut Henley & Partners – Kochebov.

Le rapport classe la Centrafrique au 163e rang devant le Soudan du Sud, qui y occupe le 164e. La Somalie, le 167e rang avec 13,4%, tandis que l'Irak se situe deux places plus haut. Donc, le bas du classement est occupé par les pays en proie à une instabilité chronique.

Dans la région nord-africaine, la Tunisie trône au haut du pavé, occupant la 110e place (28,3%), suivie par le Maroc à la 123e place (26,1%). L'Algérie arrive six places derrière (25,2%), tandis que l'Égypte (24,2%), la Mauritanie (22,6%) et la Libye (21,1%) occupent respectivement les 135e, 144e et 151e positions.

KOUANGO

Les ex-Séléka quittent les bâtiments administratifs pour des maisons de particuliers

Occupés depuis cinq ans par les membres du groupe armé, les édifices de l'Etat ont été libérés de leurs occupants qui s'en étaient appropriés.

Selon les informations du RJDH, les ex-Séléka ont quitté la résidence du sous-préfet ainsi que le bâtiment abritant les différents services de la sous-préfecture qu'ils occupent depuis février 2013. D'après un notable contacté depuis fort longtemps, «ces bâtiments ont été libérés après plusieurs mois de discussions avec les ex-Séléka». «Je pense que le nouveau sous-préfet a pesé de tout son poids pour obtenir ce résultat», confie-t-il, sous couvert de l'anonymat.

Plusieurs propriétés privées ont été occupées par les combattants de ce mouvement rebelle selon des sources indépendantes interrogées par le RJDH. «Ils ont certes quitté les bâtiments administratifs mais, c'est dans les maisons des particuliers qu'ils sont allés. Deux maisons de la famille Sokambi, dont une appartenant à l'ancien président de l'Assemblée nationale, sont illégalement occupées», témoigne une source bien introduite.

La peur monte dans les quartiers où les ex-Séléka viennent d'élire domicile. «Les bâtiments qu'ils ont pris se trouvent essentiellement dans un quar-

tier appelé Bimbo. Au moment où je vous parle, la peur est palpable dans ce secteur à cause de la présence de ces hommes armés. Je puis vous signaler quelques déplacements des riverains», nous fait savoir une source proche de la société civile. Le 23 avril, deux véhicules d'ex-Séléka lourdement armés sont entrés à Kouango. Les habitants contactés parlent de renforcement de dispositifs militaires pour des raisons inavouées. «Il y a encore deux de leurs véhicules qui sont arrivés. Ils ont renforcé leur position mais personne ne connaît les raisons. La peur est là et nous sommes sur le qui-vive», confie une autre source.

Les ex-Séléka contrôlent la ville de Kouango depuis le 1er février 2013. Ils ont la main mise sur le trafic du bétail et le commerce du café, cette culture de rente dont la ville est l'une de grandes productrices. Entre 2013 et 2016, les trois quarts de la population avaient quitté la ville à cause des violences attribuées aux ex-Séléka. Une accalmie est enregistrée depuis mi-2017 mais les habitants craignent que le renforcement du dispositif militaire des combattants de l'UPC dans cette localité fasse basculer la ville dans de nouvelles violences.

Les Européens toujours à la tête du podium

Pareillement selon l'édition du QNI 2016, les pays européens sont toujours en tête du classement. La France occupe la première place (81,7%), suivie de l'Allemagne (81,6%) et l'Islande (81,5%). Le Danemark arrive juste derrière (80,9%), puis les Pays-Bas (80,8%) se classent au cinquième rang.

Au Moyen-Orient, les Emirats arabes unis détiennent la nationalité la plus forte de la région arabe (45,8%) en se hissant à la 46e place, puis le Koweït (35,7%) qui occupe la 82e position. Le Qatar prend la troisième position dans la région arabe (34,1%), en se hissant à la 87e place.

Qu'est-ce que le QNI ?

Le « Quality of nationality index 2017 » (QNI) livre un «classement compréhensif de la qualité des nationalités dans le monde. Pour qu'il soit fiable, les auteurs ont fait le choix de ne pas en faire un index fondé sur la perception», expliquent les auteurs du rapport.

Le «Quality of nationality index 2017» s'appuie sur

plusieurs facteurs internes pour mesurer l'influence et le poids d'une nationalité, notamment le développement humain grâce au programme des Nations unies qui lui est dédié et qui se focalise sur la santé, l'éducation et le niveau de vie. Il tient aussi compte du dynamisme économique du pays, mesuré sur la base des différentes statistiques du Fonds monétaire international qui comparent la part du produit intérieur brut dans la parité du pouvoir d'achat. Le dernier facteur interne est celui de la paix et de la stabilité évalué grâce à l'index de la paix mondiale publié par l'Institut d'économie et de paix.

Enfin, les facteurs externes se fondent sur la possibilité de voyager dans le maximum de pays sans visa et la liberté de s'installer dans le pays d'accueil. Le QNI permet « d'établir un comparatif objectif et impartial sur la valeur de toutes les nationalités dans le monde (...) On obtient ainsi un constat clair sur les nationalités qui sont objectivement meilleures que les autres », indique l'Institut sur son site internet.

Nestor N'Gampoula et RJDH

BRÈVES

MAROC

Le pays a été officiellement désigné pour accueillir l'édition 2021 des Assemblées annuelles de la Banque mondiale (BM) et du Fonds monétaire international (FMI) et ce, au terme d'un long processus d'évaluation des candidatures présentées initialement par treize pays. Cette désignation est la deuxième pour le continent africain depuis 1973. Les Assemblées annuelles de la BM et du FMI constituent le grand rendez-vous de la finance internationale et l'occasion de débattre de la conjoncture internationale, du développement et du financement des économies et de la lutte contre la pauvreté ainsi que des inégalités sociales.

BÉNIN

La directrice de cabinet du ministre béninois du Cadre de vie et du développement durable, Jeanne Josette Acacha Akoha, a lancé officiellement, le 24 avril à Cotonou, le processus d'élaboration du Schéma d'aménagement transfrontalier intégré (Sati) de la bande côtière couvrant cinq pays de l'Afrique de l'ouest. L'élaboration du Sati permettra de renforcer la compétitivité, la complémentarité et l'intégration des pays situés le long du corridor Abidjan-Lagos, à savoir la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo, le Bénin et le Nigeria. Cet axe de plus de 1 000 km est le plus important corridor en Afrique de l'ouest avec une forte concentration des activités économiques de la sous-région.

RWANDA

Les restes de plus de deux cents personnes ont été découverts dans un charnier du génocide rwandais, la semaine dernière à Kigali, la capitale du Rwanda, a révélé l'association de survivants Ibuka. Les restes de ceux qui ont été exhumés d'une fosse commune d'une profondeur de trente mètres à Rusororo, dans le district de Gasabo, sont maintenant conservés dans des bureaux et attendent un enterrement décent. Trois autres fosses devraient encore être creusées sous des résidences dans la même zone. Le génocide de 1994 des Hutus contre les Tutsis a fait plus d'un million de morts.

CENTRAFRIQUE

La barrière du village Ndomété, à seulement dix kilomètres de la sortie sud de la ville centrafricaine de Kaga-Bandoro (centre-nord), est désormais considérée comme une ligne rouge imposée aux rebelles de la Séléka longtemps regroupés à Kaga-Bandoro et tentés, à plusieurs occasions, de se diriger vers la capitale centrafricaine, Bangui. Le convoi des rebelles a été arrêté net le 23 avril par les Casques bleus burundais de la Minusca à la barrière de Ndémété. Les rebelles ont été mis en garde contre toute tentative à l'avenir de franchir la ligne rouge.

NIGERIA

Deux prêtres catholiques et au moins seize fidèles ont été tués dans l'attaque d'une église attribuée à des éleveurs dans le centre du Nigeria, où les affrontements intercommunautaires se multiplient ces derniers mois. L'attaque, menée par une trentaine d'hommes armés, s'est produite tôt le matin du 24 avril, au cours d'une messe de funérailles dans le village de Mbalom. Les assaillants ont ensuite attaqué le village, pillant plus de soixante maisons, des terres agricoles et des greniers alimentaires. Le président Muhammadu Buhari a condamné, dans un communiqué, des « crimes odieux », promettant que les coupables devraient « payer pour avoir commis ce sacrilège ».

GABON

La 6e réunion annuelle des Représentants et Envoyés spéciaux du secrétaire général de l'ONU, des directeurs régionaux et des coordonnateurs résidents du système des Nations unies en Afrique centrale se déroule du 25 et 26 avril, à Libreville. Prévue sur le thème « Dialogue et accords politique en Afrique centrale : défis, opportunités et perspectives », la rencontre a pour objectif de faire le point de la mise en œuvre des recommandations de la 5e réunion tenue en mars 2017, toujours dans la capitale gabonaise. Il s'agira également pour ces responsables onusiens d'échanger et partager des informations sur des sujets d'intérêt commun afin de renforcer la cohérence et la coordination des activités de paix et de sécurité menées par les organismes des Nations unies dans la sous-région.

Josiane Mambou Loukoula

SANTÉ

L'OMS appelle à accroître la couverture vaccinale à travers le monde

L'invite a été lancée à l'occasion de la Semaine mondiale de la vaccination qui se tient du 24 au 30 avril, afin que les gouvernements et la population à tous les niveaux s'y impliquent davantage pour sauver des millions de vies.

Dans une déclaration, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a indiqué: « Les gouvernements doivent investir dans l'effort de vaccination, la vaccination doit être présentée comme une priorité par ceux qui la défendent et les gens doivent se faire vacciner et faire vacciner leur famille ». Elle a rappelé que la vaccination est généralement considérée comme l'une des interventions sanitaires les plus efficaces et les moins coûteuses. Fort malheureusement, a-t-elle souligné, plus de dix-neuf millions d'enfants dans le monde ne sont pas – ou pas assez – vaccinés et risquent de contracter des maladies potentiellement mortelles.

De plus, 10% de ces enfants ne sont jamais vaccinés et, très probablement, n'ont jamais été en contact avec le système de santé. C'est ainsi que malgré des améliorations dans certains pays et un fort taux d'introduction de nouveaux vaccins au niveau mondial, on constate un retard en ce qui concerne l'élimination de cer-

taines maladies, dont la rougeole, la rubéole ainsi que le tétanos maternel et néonatal.

Célébrée chaque année la dernière semaine d'avril, la Semaine mondiale de la vaccination vise à mettre l'accent sur la nécessité d'agir collectivement pour que chacun soit protégé des maladies à prévention vaccinale. Le thème de cette année, « Protégés en-

« Protégés ensemble, les vaccins ça marche »,

semble, les vaccins ça marche », a pour but d'encourager les gens à tous les niveaux, des donateurs au grand public, à poursuivre leurs efforts afin d'accroître la couverture vaccinale.

La Semaine mondiale de vaccination a pour objectif, cette année, d'intensifier l'action en faveur de la vaccination, en mettant l'accent sur le rôle que chacun – donateur ou particulier – peut jouer à cet

égard. C'est pour cela que dans le cadre de la campagne s'y rapportant, l'OMS et ses partenaires souhaitent souligner l'importance de la vaccination et les lacunes de la couverture. Ils veulent également signaler aux pays donateurs l'intérêt des vaccins et l'importance d'investir dans les efforts de vaccination mais aussi montrer comment donateurs ou particuliers peuvent et doivent contribuer aux progrès en matière de vaccination. La campagne sur la couverture vaccinale obéit au Plan d'action mondial pour les vaccins – approuvé par les 194 États membres de l'OMS à l'Assemblée mondiale de la santé, en mai 2012, qui vise à prévenir, d'ici à 2020, des millions de décès grâce à l'accès universel à la vaccination. Or, pour que chacun, où qu'il vive, puisse survivre et s'épanouir, les pays doivent faire davantage d'efforts concertés pour atteindre les buts fixés dans le Plan d'action à l'horizon 2020, estime l'OMS. Quant aux pays qui ont déjà atteint ces buts ou qui ont considérablement progressé, ils doivent tout faire pour pérenniser ces acquis, afin que tout le monde reçoive les vaccins vitaux.

Nestor N'Gampoula

MÉDIAS

RSF note un recul de la liberté de la presse

Dans son rapport annuel publié le 24 avril, portant sur l'édition 2018 de son classement, l'ONG estime que la liberté de la presse s'est encore dégradée dans le monde.

L'édition 2018 du classement mondial de la liberté de la presse établi par Reporters sans frontières (RSF) témoigne de l'accroissement des sentiments de haine à l'encontre des journalistes. « La haine du journalisme menace les démocraties, y compris en Europe et aux États-Unis », révèle le document.

L'ONG note que « de plus en plus de chefs d'Etat, démocratiquement élus, voient la presse non plus comme un fondement de la démocratie mais comme un adversaire ». RSF dénonce également « un climat délétère qui touche même les pays en haut du classement ». La Norvège et la Corée du Nord conservent, respectivement, la première et la dernière places du classement.

« Vingt-et-un pays sont désormais placés en situation très grave, un niveau record. L'Irak rejoint cette catégorie, où figurent des régimes autoritaires comme l'Égypte (161e), la Chine (176e) ou la Corée du Nord, toujours en 180e et dernière position », indique cette ONG.

Ce phénomène touche, selon RSF, « des démocraties aussi différentes que les Philippines (133e), avec le président Duterte, qui prévient qu'être journaliste ne préserve pas des assassinats, qu'en Inde (138e) où des armées de trolls à la solde des partis politiques appellent à la haine des journalistes, ou les États-Unis, où Donald Trump les qualifie d'ennemis du peuple, une formule prisée par Staline ».

La France ne fait pas exception. Bien qu'elle progresse de six places, au 33e rang, un mouvement lié principalement au recul de plusieurs pays voisins, RSF y relève que « le mediabashing ou le dévignement systématique de la profession par certains leaders politiques a connu son paroxysme pendant la campagne électorale de 2017 ». Pour RSF, ce climat délétère envers la presse sape l'un des fondements essentiels des démocraties. « Ceux qui récusent la légitimité des journalistes jouent avec un feu politique extrêmement dangereux. Les démocraties ne meurent pas par des coups d'Etat mais elles peuvent mourir aussi à petit feu, et l'une des premières bûches, c'est généralement la haine envers les journalistes », prévient RSF.

L'organisation cible les dirigeants de pays de l'Europe centrale à l'image de la Serbie, qui perd dix places (76e position), ou de la Hongrie (73e position) où le Premier ministre, Victor Orban, accuse les médias indépendants de discréditer son pays « auprès de l'opinion internationale ».

L'ONG s'inquiète également des récents assassinats de deux journalistes d'investigation survenus en Slovaquie et à Malte, où Daphne Caruana Galizia a été tuée pour avoir enquêté sur la corruption politique dans l'île. Un meurtre qui aurait également « levé le voile sur le harcèlement judiciaire » que peuvent subir les reporters car, avant son assassinat, elle avait été visée par quarante-deux procès en diffamation au civil et cinq au pénal.

mation au civil et cinq au pénal.

L'Afrique recule-t-elle en matière de liberté de la presse ?

Cette année pour laquelle l'ONG note une montée dangereuse de la haine des journalistes, la situation du continent africain offre un panorama des plus paradoxaux. L'Erythrée (179e) est l'avant-dernière nation du classement, juste devant la Corée du Nord, comme en 2017. Le Soudan est 174e comme l'année dernière, juste derrière Djibouti, qui a perdu une place par rapport au précédent classement pour se classer 173e en 2018. La Guinée équatoriale (171e), la Somalie (168e), la Libye (162e) et l'Égypte (161e), présentes parmi les vingt-et-une nations dont la situation est étiquetée par RSF, font de l'Afrique un des continents les plus « liberticides » pour les professionnels de la presse. Pourtant, le Ghana (22e), meilleur élève du continent, ainsi que la Namibie (26e), l'Afrique du Sud (28e) et le Cap-Vert (29e) sont mieux classés que l'Espagne (31e), la France (33e), le Royaume-Uni (40e) et les États-Unis (45e). Tout compte fait, en dehors de quelques pays, RSF remarque que très peu de nations africaines ont reculé au classement. Néanmoins, des chutes comme celle de la Mauritanie, passée de 55e en 2017 à 72e cette année, ainsi que celle de la Tanzanie (93e) ayant reculé de dix places par rapport au précédent classement, interpellent. Pour RSF, la dégradation de la situation de la presse est un problème planétaire, causé par une montée de la « haine du journalisme » à l'échelle mondiale.

Yvette Reine Nzaba

SAHEL

Des projets de développement identifiés pour 7,5 milliards de dollars

L'Agence française de développement (AFD) a donné l'information, le 24 avril, lors d'une réunion à l'ONU consacrée à la région.

Les projets touchent des domaines très divers, des services essentiels à la santé en passant par l'éducation ou l'aide à l'agriculture. Ils ont vocation à se concrétiser au Mali, Tchad, Niger, Burkina Faso et Mauritanie, a précisé le directeur de l'AFD, Rémy Rioux, lors d'une rencontre avec quelques journalistes. « *Ce sont des zones qu'il faut stabiliser, développer* », a expliqué le responsable de cette institution financière française, en évoquant un pilier de développement complémentaire du pilier sécuritaire assuré par des forces telles Barkhane ou G5-Sahel. « L'approche est territoriale » plutôt que par secteur d'activités, a-t-il ajouté. Les projets impliquent des acteurs locaux, comme des ONG ou des gouvernements contribuant à leur crédibilité, selon l'AFD.

Cette identification fait suite au lancement de « L'Alliance Sahel » créée en juillet par la France, l'Allemagne, l'Union européenne et plusieurs organisations comme le Programme des Nations unies pour le développement ou la Banque mondiale. Depuis, l'Italie, l'Espagne et le Royaume-Uni ont rejoint l'initiative, les Pays-Bas et les Etats-Unis ayant un statut d'observateurs. « *Nous ne sommes pas dans une logique d'enveloppe par pays, on veut des bons projets* », a fait valoir Rémy Rioux. Parmi les projets identifiés, figure, par exemple, un accès facilité à l'électricité dans le nord-ouest du Burkina Faso. Interrogé sur la corruption endémique dans ces pays et les moyens de s'assurer que les fonds débloqués ne seront pas détournés, le responsable de l'AFD a répondu que son organisme avait créé à cet égard « une plate-forme de suivi régional ». L'insécurité persiste au Sahel où sévissent des bandes armées et des groupes jihadistes qui s'affranchissent de frontières inexistantes dans de larges étendues désertiques pour des trafics en tous genres.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

PRÉSERVATION DE LA PAIX MONDIALE

Paris accueille une conférence internationale sur le financement du terrorisme

La rencontre qui se tient du 25 au 26 avril, à l'initiative du président français, Emmanuel Macron, va permettre de croiser les expériences de lutte en vue d'une «mobilisation politique» des Etats, selon l'Elysée.

Intitulée «No money for terror», la conférence est l'occasion d'approfondir la réflexion «dans la lutte contre le terrorisme et de «lever l'anonymat» des transactions financières dans le monde, a-t-on appris lors d'un briefing de cette rencontre qui regroupe près de soixante-dix pays et une vingtaine d'organisations internationales. Malgré que la victoire militaire contre les organisations terroristes constitue «un succès important, elle ne nous prémunit pas contre la résurgence de Daech, ni contre l'activité des groupes et individus ayant prêté allégeance à cette organisation ou à al-Qaïda», dit-on à l'Elysée, sachant que la menace terroriste «s'adapte et évolue» dans toutes les zones du monde.

«Le combat est loin d'être terminé», ajoute-t-on. La conférence regroupe cinq cents experts internationaux de différents pays, quatre-vingts ministres, dont ceux en charge de la lutte contre le financement du terrorisme. L'Elysée

a exclu, par exemple, la présence de l'Iran, qui «n'est pas un partenaire commode» et constitue un «facteur de conflit», notamment avec certains pays arabes présents comme l'Arabie saoudite. Le conférence de Paris a l'avantage de s'intéresser à «la totalité des sources de financement du terrorisme, légales et illégales». Elle examinera les différents moyens de circulation des flux financiers, en espèce, par des moyens informels, par les circuits bancaires et toutes les méthodes de transferts de fonds. La conférence est déclinée en trois tables rondes.

La première concerne le traitement du renseignement et l'action contre les circuits financiers clandestins (Tracfin, organisme français sous la responsabilité du ministère de l'Economie). La deuxième sera modérée par le procureur de la République, François Mollins, et Mireille Ballestrazzi, directrice générale de la police judiciaire. La dernière, quant à elle, sera animée

par le directeur de cabinet du ministre de l'Economie, Bruno Le Maire.

In fine, on s'attend à des échanges de bonnes pratiques dans la lutte contre le terrorisme et son financement. La déclaration finale, en cours de négociations, reflètera certaines des conclusions de la conférence, en encourageant les Etats participants à améliorer leur organisation afin de recueillir, analyser et échanger «efficacement» le renseignement financier. Il est également question d'examiner les obstacles qui entravent la coopération internationale entre cellules de renseignement financier, agences de renseignement, services de police et appareils judiciaires.

Les tables rondes de la journée du 26 seront animées notamment par le ministre français de l'Intérieur, Gérard Collomb, et celle de la Justice, Nicole Belloubet; et la seconde par le chef de la diplomatie, Jean-Yves Le Drian, et le ministre de l'Economie, Bruno Le Maire. Le président Emmanuel Macron clôturera les travaux de la conférence dans un huis clos.

Noël Ndong

GRIPPE AVIAIRE

Résurgence du virus H5N1 au Togo

Des cas de la maladie ont été signalés le 23 avril, dans certaines localités du pays, selon les ministères de l'Agriculture et de la Santé.

Des médias togolais ont annoncé que des signes annonciateurs de la présence de la grippe aviaire dans une localité du Togo se sont révélés. Le virus a été découvert dans une ferme de la préfecture des Lacs (30km de Lomé) et quatre mille volailles ont été abattues. Un éleveur aurait perdu, le 12 avril, 3 629 animaux de façon mystérieuse. Aussitôt, les autorités en charge de l'élevage ont pris des dispositions. « *Les résultats d'analyses des échantillons prélevés sur ces volailles, faites au laboratoire central vétérinaire de Lomé, le 14 avril 2018, se sont révélés positifs au virus H5N1, confirmant ainsi la présence de la grippe aviaire* », peut-on lire dans un communiqué. Pour riposter contre l'épidémie, le gouvernement a prévu, entre autres, au plan opérationnel, l'interdiction de tous les mouvements de volailles pour une période de trente jours dans cette préfecture. Les ministres de l'Elevage et de la Protection sociale ont demandé aux Togolais de prendre les dispositions pour respecter les règles d'hygiène et d'être vigilants. Ils assurent que ces dispositions sont en train d'être prises pour lutter contre la propagation de l'épidémie.

Le Togo avait été touché, en 2008, par la grippe aviaire, occasionnant une importante baisse de la production de volaille qui est passée de quatorze millions de têtes à 8,5 millions en 2011. De nouveaux cas avaient également été signalés, en août 2016, à Adeptokopé, localité située à 20 km, au nord de Lomé.

Une grippe qui touche les oiseaux

La grippe aviaire est une forme de grippe qui touche les oiseaux. Elle sévit principalement chez les oiseaux d'élevage tels que les oies, les dindes et les poulets. Elle est provoquée par des virus grippaux de type A. La plupart de ces virus ne sont pas transmis à l'homme. Toutefois, certains sous-types parviennent à passer de l'animal à l'homme. On dit alors qu'ils franchissent la barrière des espèces. C'est notamment le cas du virus H5N1, détecté à Hong Kong en 1997 et responsable d'une pandémie ayant entraîné la mort de millions d'oiseaux et de plusieurs personnes à travers le monde. Le virus se transmet de l'oiseau à l'homme par contact direct ou indirect : eau ou nourriture infectée, déjections, inhalation de particules contaminées...La période d'incubation de la grippe aviaire varie généralement entre un et dix jours en fonction du sous-type. Passé ce délai, divers symptômes sont observés : toux ; fièvre ; fatigue ; maux de gorge ; maux de tête ; difficultés à respirer ; troubles digestifs (nausées, vomissements, douleurs abdominales) ; saignements de nez (épistaxis) ; douleurs thoraciques; douleurs musculaires ; inflammations oculaires (conjonctivites) et infections à répétition.

La population à risque est constituée des personnes qui sont régulièrement en contact avec les oiseaux, en particulier les éleveurs et celles qui travaillent dans les abattoirs. Elles sont davantage exposées au virus de la grippe aviaire. La maladie étant associée à l'hygiène, le risque est plus élevé dans les pays en voie de développement qui ne disposent pas d'un cadre légal précis en matière d'élevage et de manipulation des animaux destinés à la consommation humaine.

Une fois le diagnostic confirmé, un traitement antiviral doit être aussitôt mis en place. Il existe un vaccin qui permet de s'immuniser contre les virus grippaux humains. Les nouveaux vaccins sont en général disponibles chaque année en octobre, avant la période hivernale propice aux virus.

La prévention repose aussi sur l'adoption de mesures d'hygiène sur les lieux où peuvent se trouver des oiseaux infectés (lavage de mains, port de gants et de masques...). Lorsqu'un foyer de grippe aviaire est identifié, les animaux contaminés et ceux qui sont susceptibles de l'être sont mis en quarantaine avant d'être abattus.

Yvette Reine Nzaba

SPECTACLE

Le festival Maloba, une première à Brazzaville

Le rendez-vous international de théâtre, de danse et cirque du Congo réunit, depuis le 23 avril à l'Hôtel de la préfecture de Brazzaville, les artistes venus de Guadeloupe, Egypte, Allemagne, Estonie, Colombie, du Pérou et des deux Congo.

Le festival Maloba, dont la première édition vient d'être lancée à Brazzaville, se veut une plate-forme internationale où s'exprimeront, chaque deux ans, les meilleurs artistes dans le domaine du théâtre, de la danse et du cirque. L'événement a également pour objectif de créer un espace d'expression afin de maintenir les artistes dans leur milieu naturel au lieu qu'ils soient déracinés. À l'ouverture, durant une heure et demie, le public a été séduit par les prestations des troupes théâtrales de la Guadeloupe, de l'Allemagne avec l'artiste Ketsia au pays de merveille, ainsi que de la Compagnie Sama d'Alexandre Mikouiza du Congo Brazzaville. Il a été également émerveillé par les spectacles de jonglage et de magie présentés par des

artistes venus d'Egypte. A ce sujet, d'ailleurs, un artiste égyptien a vraiment enthousiasmé les spectateurs de par sa magie, en transformant un mouchoir en un bâton métallique et le feu en une fleur rose. « *Célébrer la culture à Brazzaville, c'est donc créer de plates-formes qui allient création des industries culturelles en Afrique et quête de professionnalisme, un éveil qui placera en bonne place la culture africaine sur les marchés culturels internationaux. Le festival Maloba est donc le Mbongui moderne où les conteurs venus de quatre coins du monde, munis de leurs mots, du théâtre, de leurs corps, la danse et de leurs fantaisies, le cirque, racontent le monde actuel* », a indiqué Hugues Serge Limbani, direc-

teur de ce festival qui a, par la même occasion, invité le public à venir nombreux, découvrir ces différents talents.

Par ailleurs, le directeur du festival Maloba a lancé un appel au soutien de ce projet. « *Le festival Maloba va aller dans les quartiers, nous allons apporter l'art dans les cités, par exemple, le vendredi nous allons jouer dans une cour en face du lycée Thomas-Sankara. L'artiste allemande va aussi prester dans une parcelle à Ouenzé et les Egyptiens également* », a-t-il souligné, sollicitant surtout l'implication des élus des différentes circonscriptions de Brazzaville. Hugues Serge Limbani a remercié tous ceux qui ont cru à la réussite de ce projet, estimant qu'il bénéficiera toujours de leur apport. Signalons que ce jeudi, les spectacles auront lieu dans l'après-midi à l'Institut français du Congo. Ils sont gratuits et prendront fin le 28 avril.

Rosalie Bindika

LOISIRS

Un parc d'attraction en construction à Talangai

Dans quinze jours au plus tard d'après nos sources, les habitants des quartiers nord de Brazzaville, notamment ceux de l'arrondissement 6 Talangai, auront un espace aménagé pour passer leur bon temps. Un jardin public va être aménagé à l'entrée du viaduc, sur le terrain récemment exploité par les maraîchers.

En dehors des bancs qui y seront installés, les passionnés du football auront également un petit espace qui leur sera consacré. Les bambins y trouveront aussi leur compte.

Les travaux relatifs à ce projet visant à améliorer l'image de la ville capitale ont été lancés en début de cette semaine par la mairie de Brazzaville. « *Au lieu de payer le déplacement pour aller prendre de l'air à la Corniche au centre-ville, les habitants de ce quartier disposeront, d'ici peu, tout près d'eux, d'un bel endroit de détente* », a confié le responsable de ce projet qui a requis l'anonymat, promettant de mettre à la disposition de la presse les informations nécessaires au temps opportun. Signalons que le site de Talangai

sera le deuxième lieu de promenade et de détente après la route de la Corniche qui offre une vue exceptionnelle sur le fleuve Congo et Kinshasa, la capitale de la République démocratique du Congo.

Rappelons qu'afin de permettre aux petits et grands, Congolais et étrangers, familles ou amoureux venus de tous les quartiers de Brazzaville de se balader en toute tranquillité en fin de semaine, la route de la Corniche est interdite à la circulation des véhicules les dimanches de 6 h à 18 h.

Lopelle Mboussa Gassia

UNIVERSITÉS DU NUMÉRIQUE

Brazzaville prête à accueillir la quatrième édition

La rencontre permettra aux participants de plancher sur l'usage responsable et citoyen des réseaux sociaux, a indiqué, le 24 avril, l'initiateur du projet, le Dr Antonin Idriss Bossoto, enseignant chercheur à l'Université Marien-Ngouabi, expert en technologies de l'information et de la communication.

La démarche de cette année, comme les précédentes, va donner la possibilité de réfléchir sur certaines thématiques car, les Universités du numérique (Univ2.0) constituent une plate-forme à travers laquelle un bon nombre d'acteurs du secteur peuvent échanger et faire du lobbying. L'objectif global est, d'une part, de sensibiliser les citoyens congolais aux enjeux relatifs à la transformation Digital, c'est-à-dire, son impact dans tous les secteurs d'activité, notamment de l'économie numérique, de la formation, la presse, la gestion, de l'audiovisuel et de la statistique, et, d'autre part, de sensibiliser les acteurs aux transformations découlant de l'introduction des Nouvelles technologies de l'information et de la communication dans la société congolaise.

«Pour cette quatrième édition,

la particularité est que nous nous pencherons sur la problématique des réseaux sociaux numériques, c'est-à-dire l'usage responsable et citoyen des réseaux sociaux, après avoir constaté que l'introduction de l'internet et l'adoption des réseaux sociaux se sont faites sans politique de sensibilisation aux dangers, notamment sur tout ce qui est relatif aux atteintes à la personne ou bien à la dépravation des mœurs, je dirais même aux actes de diffamation», a déclaré le Dr Antonin Idriss Bossoto. «Je constate, en effet, que les réseaux sociaux sont devenus aujourd'hui une plate-forme de liberté de l'information au Congo mais qui dit une plate-forme d'expression, ne veut pas forcément dire, liberté de nuire ; liberté de diffamer ou liberté d'atteinte à la personne. A tra-



Les participants lors de la 3^e édition de Univ2.0 (Adiac)

vers cette thématique des réseaux sociaux, nous voulons attirer l'attention, non seulement des étudiants mais aussi du grand public sur les attitudes à adopter face aux contenus textuel, vidéo sonore, visuel que nous publions sur les réseaux sociaux », a-t-il expliqué.

L'initiateur du projet Univ2.0 s'est réjoui de la participation de l'Institut français du Congo qui trouve en cet événement une plate-forme de sensibilisation innovante et a tenu à remercier le seul partenaire qui a bien voulu le parrainer, à savoir l'Agence de régulation des postes et de communications élec-

troniques et son directeur général, Yves Castano. Ce concept Univ2.0, rappelons-le, est constitué des rencontres ouvertes à tous les publics. L'événement connaîtra la participation des étudiants, chercheurs, acteurs du numérique et du grand public en général.

Guillaume Ondzé

REVENDEICATIONS SOCIALES

Le gouvernement interpellé sur la situation des établissements publics à budget de transfert

Réunis récemment à Brazzaville, les membres du comité national de dialogue social ont invité l'exécutif à prendre des mesures nécessaires visant l'amélioration de la situation des établissements publics à budget de transfert.

Depuis plusieurs mois, les administrations publiques à budget de transfert connaissent des tensions sociales diverses dues au non-paiement des salaires et à la prise en charge d'autres avantages sociaux. C'est le cas de l'Université Marien-Ngouabi et des mairies dont celle de Brazzaville où les travailleurs sont à près de cinq mois de salaires impayés ainsi que le Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville où les agents totalisent trois mois d'arriérés de salaire.

Mettre en place un mécanisme régulier de suivi et d'évaluation

Outre la situation de ces établissements, les participants ont examiné les points ayant fait l'objet des recommandations de la session du 24 janvier 2017. Il s'agit notamment du recensement des agents civils de l'Etat ; de la publication du texte portant relèvement du minimum salarial de la Fonction publique à 80 600 FCFA ; la situation des cadres supérieurs du corps diplomatique et consulaire ; les statuts particuliers des personnels de l'éducation nationale. Les autres points portaient sur la tenue des commissions administratives paritaires ; le rappel des soldes d'activités des enseignants et rappel des indemnités de fin de carrière ; le paiement des pensions des retraités à date échue ; l'harmonisation du montant des allocations familiales.

« Le comité a estimé peu satisfaisante la mise en œuvre des recommandations liées à ces points, principalement en raison du manque de moyens financiers. Il a cependant noté que certains points sont en cours de traitement. Le gouvernement, qui s'y attelle, reviendra le moment venu vers les partenaires sociaux pour rendre compte des évolutions réalisées. Il a été décidé de la mise en place d'un mécanisme régulier de suivi et d'évaluation des différentes recommandations du comité national du dialogue social », ont-ils mentionné dans le communiqué final.

Parfait Wilfried Douniama

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Musée du Bassin du Congo

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES CÉRAMIQUES MUSIQUE

galerie CONGO ARTS ET EXPRESSIONS

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Gusso immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo.

CONFÉRENCE SCIENTIFIQUE

Lancement bientôt de l'initiative « Le Congo que nous voulons »

Initiée par des jeunes congolais de divers horizons géographiques et évoluant dans plusieurs secteurs d'activités, la rencontre se tiendra le 2 mai, à l'auditorium du ministère des Affaires étrangères de Brazzaville, avec pour objectif de décliner le futur du Congo dans des domaines variés.

L'initiative « Le Congo que nous voulons » se veut être le rendez-vous citoyen des femmes et des hommes qui constituent les maillons essentiels du développement du pays.

En effet, la première édition se déroulera autour des thématiques suivantes : éducation et formation ; entrepreneuriat, emploi et diversification économique ; santé, agriculture et environnement ; réformes générales. L'objectif principal étant d'échanger sur les enjeux sociaux liés au développement du Congo ; de rassembler la jeunesse autour d'un idéal commun en lui offrant un cadre d'expression sur les lendemains de la nation ; engager les autorités habilitées.

« Nous nous mettons ensemble autour d'un idéal commun qui est le Congo. Tous, nous avons chacun certainement une ambition. Il est bel et bien question que nous les enfants du Congo, nous nous mettons ensemble pour voir qu'est-ce que nous pouvons apporter comme pierre à l'édifice. C'est pourquoi, nous lançons déjà la première édition de l'initiative « Le Congo que nous voulons », le 2 mai. Il s'agira d'un espace où les jeunes congolais

vont s'exprimer, proposer des choses assez importantes pour le développement du pays », a expliqué le coordonnateur de cette initiative, le député Exaucé Bersol Ngambili Ibam, précisant qu'il s'agissait d'une démarche purement scientifique, qui n'a rien à avoir de la politique.

Parmi les jeunes qui constituent ce socle, figurent des députés

Ghislain Ngalebali et Elbe Biscay Bidié Bia Mbembe et le député suppléant Yves Moundelé-Ngollo. Il s'agira, en fait, de créer un espace convivial de réflexion, de communication et d'échange entre jeunes et acteurs de la vie socio-économique du pays. Ce cadre a pour vocation de développer le dynamisme citoyen par la création d'une tribune d'expression,

permettant de mettre en synergie des idées autour de l'intérêt général. Ce qui favorise, espèrent les initiateurs, une démarche collective, un lien social et intergénérationnel autour de l'avenir du Congo sur diverses thématiques.

« Il ne s'agit pas d'une initiative politique mais des problèmes qui touchent réellement notre société. Il est temps que nous agissions. Nous pensons qu'ensemble, nous pouvons mieux définir l'avenir du Congo », a estimé le coordonnateur de l'initiative

« Le Congo que nous voulons ».

Des débats seront animés par des panelistes ayant fait leurs preuves ou témoigné de leur engagement à la cause commune à travers leur leadership, leurs compétences avérées et leur savoir-faire. Ils sont issus de la société civile, des administrations, des secteurs public et privé, de l'université et du monde des affaires. Au terme de cette rencontre, il y aura un mémorandum contenant toutes les recommandations et conclusions qui seront prises. Ainsi, les organisateurs entendent les remettre à qui de droit, afin que les résultats soient vulgarisés dans tout le pays pour que les Congolais s'en approprient.

« Nous voulons apporter notre pierre à l'édifice, puisque nous voulons écrire l'histoire du Congo à côté de ceux qui l'écrivent et non ceux qui la racontent. Nous n'entendons pas nous arrêter à la première édition, nous allons poursuivre chaque fois à aborder les questions qui tiennent à cœur les Congolais, pour avoir des esquisses de solutions. Je crois que c'est le rôle de la société civile que nous constituons », a conclu le député de Djiri 2, appelant à une grande mobilisation pour la réussite de l'évènement.

Parfait Wilfried Douniama



Les membres de la coordination de l'initiative « Le Congo que nous voulons »/Adiac

EDUCATION

L'école n'a pas fermé à Kibouéndé

Les deux établissements scolaires de la localité, notamment l'école primaire et le collège d'enseignement général (CEG), ont normalement fonctionné depuis deux ans, en dépit des douloureux événements que le département du Pool a connus.

Le secteur éducatif à Kibouéndé a maintenu le cap grâce à l'effort des autorités nationales en charge de la question. A la faveur de la mission de sensibilisation de la Commission ad hoc mixte paritaire de l'accord du 23 décembre, le 18 avril dans la localité, une mobilisation des élèves du primaire et du col-

lège a été totale. « Oui on peut bien dire que l'école a effectivement repris car, depuis octobre, nous sommes en activité. Ça fait deux ans que l'école primaire fonctionne normalement. Deux ans consécutifs, avec tous les niveaux pédagogiquement parlant, c'est-à-dire du CP1 au CM2. L'année passée, nous avons présenté dix-huit candidats au Certificat d'études primaires élémentaires et cette année nous comptons en présenter vingt-neuf », a déclaré Hervé Raymond Missamou, responsable de l'école primaire Camille-Nkodia de Kibouéndé.

Parlant des effectifs, il a indiqué : « Si nous comptabilisons les abandons, nous sommes autour de trois cent dix élèves mais l'effectif réel au moment où nous parlons est de deux cent quatre-vingt-trois élèves. Et par rapport à la conjoncture, les cours commencent à 8h et finissent à 12 h 30 ».

À la question de savoir si les élèves étaient enthousiastes, Hervé Raymond Missamou a répondu : « S'ils ne l'étaient pas, on ne parlerait pas d'école ici à Kibouéndé ».

Pour sa part, présentant la situation du CEG Paul-Moudimba, le directeur Jean-Marie Koukarilandi a laissé entendre que l'établissement a ouvert ses portes le 4 octobre 2017 de la 6e jusqu'en 3e avec un effectif de cinquante-quatre élèves, les parents ayant été timides au départ pour envoyer leurs enfants à l'école. Mais avec le retour de la paix dans le département, les choses s'amélioreront.

Evoquant la situation des enseignants, il a souligné que le problème du personnel se pose comme partout ailleurs mais « l'avantage de Kibouéndé c'est que la plupart des bénévoles sont de la localité ».

Jean Jacques Koubemba



Les élèves de l'école primaire Camille-Nkodia (Adiac)

AIRES PROTÉGÉES

African Parks réhabilite la réserve de Chinko

L'ONG sud-africaine, œuvrant pour la conservation de la faune, a fait part de la prise en charge du site situé au sud-est de la Centrafrique, à travers un communiqué du 22 avril, à la faveur de la commémoration de la journée de la terre.

La réserve de Chinko, selon le communiqué, a souffert avant 2014 de décennies de braconnage, de guerre civile et de violence ethnique brutale. Ce parc de vingt mille kilomètres carrés a été envahi par des bergers armés, des braconniers militarisés et plus de cent mille bovins. En trois ans, depuis que l'ONG sud-africaine a commencé à le gérer, le buffle, le bubale et l'hippopotame ont fait leur apparition. Les espèces animales comme le bongo, l'antilope rouge et les éléphants sont à nouveau repérables par les unités de patrouille. Par ailleurs, les rugissements des lions peuvent être entendus la nuit autour du quartier général du parc, des léopards et des chimpanzés sont documentés. L'ONG African Parks affirme que la réserve de Chinko est un grand centre d'attraction. « Outre les animaux sauvages qui sont attirés par ce parc, en 2017 on a vu l'arrivée de plus de trois personnes déplacées internes qui ont trouvé refuge ici ». Ajoutant que « Chinko est le point fort du pays en matière de stabilité, protégeant la faune de la région mais offrant aussi les atouts d'un état de travail, fournissant soins de santé, éducation, application de la loi et même économie ».

Une douzaine d'enseignants et d'infirmières locaux prestent auprès des communautés avoisinantes à la réserve de Chinko. En plus, l'ONG sud-africaine forme ses employés en matière d'hygiène, de santé et de gestion de l'argent. Rappelons qu'actuellement autour de cette réserve de Chinko se sont créés des marchés forains qui fournissent et répondent aux demandes des quatre cent cinquante employés. Par ailleurs, l'un des principes fondamentaux de l'ONG African Parks est la gestion efficace des écosystèmes dégradés.

Fortuné Ibara

JUSTICE

Charles Richard Mondjo: « Le Congo est respectueux de ses engagements internationaux »

Alors que s'est ouvert à Brazzaville, ce 25 avril, le procès des militaires congolais du contingent de la Misca (Mission internationale de soutien à la Centrafrique) cités dans des affaires de meurtre en 2014 dans la localité de Boali, le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, explique, dans une interview aux Dépêches de Brazzaville, que le Congo ne peut pas se soustraire à ses obligations internationales en matière des droits humains. Il rappelle que les soldats congolais répondent dans le cadre de cette mission à un objectif de solidarité internationale et de sécurité collective, mais que la justice congolaise s'est saisie de ces affaires pour faire que la vérité éclate.



Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Monsieur le ministre, la Cour criminelle a ouvert, ce 25 avril 2018, à Brazzaville, une audience dans l'affaire des militaires congolais pour des crimes présumés commis au cours de leur mission en République centrafricaine. Qu'en est-il exactement ?

Charles Richard Mondjo (C.R.M.): Ce procès est l'aboutissement de toutes les procédures judiciaires engagées à la suite des allégations de violation des droits de l'homme portées contre certains militaires du contingent congolais qui étaient en mission en République centrafricaine, à Boali, en 2014. Pour votre gouverne, nos forces armées ont pris part à la Misca et prennent part, actuellement, à la Minusca, qui sont des forces de maintien de la paix en République centrafricaine, d'abord sous le commandement de l'Union africaine puis celui des Nations unies. Leur présence dans ce pays, on ne le dira jamais assez, répond à un objectif de solidarité internationale et de sécurité collective. Le Congo a toujours assisté la République centrafricaine dans sa quête de stabilité. L'exécution d'une mission comme celle qui était la leur comporte des exigences particulières et des risques. C'est en cela que dans la préparation des troupes, nous insistons toujours sur le fait que l'exécution des missions de sécurité doit être faite dans le respect des lois et règlements en vigueur, de la discipline militaire et du respect des droits humains, du droit international humanitaire ou droit de la guerre. Nous avons toujours réaffirmé le principe de tolérance zéro tant dans la formation des militaires que dans la conduite de l'action des forces sur le terrain.

Dans l'accomplissement de cette mission de maintien de la paix, chaque fois que des fautes ont été commises, elles ont été sanctionnées au plan disciplinaire. Cependant, les fautes relevant de l'action judiciaire ont été portées devant les juridictions nationales, conformément aux dispositions du mémorandum signé avec l'Union africaine puis avec les Nations unies, qui donne la primauté des poursuites judiciaires au pays contributeur de troupes. C'est dans ce cadre que la justice de notre pays s'est saisie du dossier.

L.D.B.: D'autres soldats congolais continuent de remplir leur mandat en République centrafricaine, dans le cadre de la mission onusienne (Minusca). Ce procès peut-il être considéré comme celui de l'exemple ?

C.R.M.: Nos troupes ont participé à la Misca et participent à la Minusca, comme je ve-

mais de le dire, sur la base des accords entre le Congo en tant que pays contributeur de troupes et ces organisations en tant qu'utilisatrices de troupes. Dans le cadre de ces accords, les responsabilités sont définies. Les fautes réprimées ici sont celles qui se réfèrent aux engagements internationaux auxquels notre pays a souscrit. Le Congo est signataire des conventions de Genève et ses protocoles additionnels sur le droit des conflits armés. Je rappelle que le Congo est membre de l'Union africaine et des Nations unies comme bon nombre d'Etats. Il est de ce point de vue lié par les engagements souscrits au niveau de ces organisations. Nous devons nous assurer que les prescriptions édictées par ces organisations internationales sur les droits de l'homme sont appliquées et respectées.

C'est pour cela que la justice de notre pays s'est saisie de ces affaires relevant de son engagement international pour dire le droit et contribuer ainsi à la manifestation de la vérité.

L.D.B.: Les accusés jouissent-ils de tous leurs droits dans ce procès qui concerne tout de même des militaires accomplissant une mission internationale commandée ?

C.R.M.: Je voudrais insister sur le fait que les militaires mis en cause bénéficient, comme tout citoyen, de la présomption d'innocence et de tous les droits de la défense, tels qu'ils résultent de nos lois. Ayant été mis en mission internationale par le gouvernement, il incombe à celui-ci de leur assurer une assistance judiciaire et de les protéger contre tout acte arbitraire, conformément au statut des militaires et gendarmes. A ce titre, des avocats ont été mis à leur disposition. Leurs autorités hiérarchiques immédiates devront être présentes pour leur soutien moral.

Tout compte fait, nous continuons de penser que la force publique a exécuté cette mission de paix en RCA avec dévouement, sens du devoir et esprit de sacrifice. Je vous rappelle que près d'une quinzaine de nos militaires ont perdu leurs vies pour cette noble cause de la paix. Malgré tout, nous sommes déterminés à continuer d'assumer cette responsabilité pour le bien de la sécurité régionale et internationale.

Propos recueillis par Gankama N'Siah

maloloba
FESTIVAL INTERNATIONAL DE THÉÂTRE, DANSE ET CIRQUE DU CONGO
1^{ère} édition

ALLEMAGNE
BRÉSIL
CONGO B
EGYPTE
ESTONIE
GUADELOUPE
PÉROU
RDC

THÉÂTRE
DANSE
CIRQUE
CONFÉRENCE
RENCONTRES PROFESSIONNELLES

22 > 28
AVRIL 2018
BRAZZAVILLE-CONGO

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE
UBIZNEWS
Ethiopian
RADIO MUCODEC
satuuru
LCB Bank
ZIANA.TV
INSTITUT FRANÇAIS CONGO
RADIO MUCODEC 100.3 FM

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Musée du Bassin du Congo

Expositions et projections
SCULPTURES PEINTURES
CÉRAMIQUES MUSIQUE

galerie CONGO ARTS ET EXPRESSIONS

de la Tradition à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Gusso immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo.

LITTÉRATURE

Le Salon du livre de Genève ouvre ses portes

La manifestation lancée le 25 avril prévoit, aux rendez-vous de l'espace Salon africain, la remise du Prix Ahmadou-Kourouma à l'écrivain congolais Wilfried N'Sondé.



Wilfried N'Sondé

Dès l'ouverture à 9 h 30, des écoliers genevois imités par de nombreux autres visiteurs ont découvert les premières pages des ouvrages exposés à Palexpo, où le canton du Valais en est l'hôte d'honneur. Cette manifestation met également New York à l'honneur. L'occasion pour les représentants de la cité américaine de dresser un pavillon, l'épicentre de rencontres vers « L'ailleurs », résolument tourné vers l'évasion et le voyage. Au nombre d'auteurs suisses et étrangers annoncés, figurent des Congolais tels que Boniface Mongo Mboussa, Virginie Mouanda, Adèle Caby-Livannah ou Wilfried N'Sondé qui recevra le Prix Ahmadou-Kourouma pour son roman « Un océan, deux mers, trois continents », paru chez Actes Sud, « ébouriffant plaidoyer pour la tolérance qui exalte les nécessaires vertus de l'égalité, de la fraternité et de l'espérance », pour reprendre la quatrième de couverture.

Cette année, neuf scènes thématiques seront proposées au public. Outre celle de « L'ailleurs », qui recevra des écrivains voyageurs, la scène « L'apostrophe » sera consacrée aux écrivains qui font l'actualité, comme l'incontournable Joël Dicker. Aude Seigne, Metin Arditi et Amélie Plume seront à « La place suisse », tandis que les femmes qui racontent le continent seront à l'honneur au Salon africain. Les autres scènes seront consacrées au bien-être, à la philosophie, à la bande dessinée, à la littérature jeunesse, aux livres de cuisine et aux médias. La manifestation abritera aussi huit expositions, dont une pour les cent ans des éditions genevoises Slatkine et une autre pour les cent cinquante ans du quotidien « Le Courrier ». Huit prix seront remis, dont le 2e Prix du public du Salon du livre.

De mercredi à vendredi, se tient la quatrième édition des assises du livre en Afrique dans les mêmes locaux à Palexpo. Sur un territoire qualifié de neutre, cette rencontre rassemble libraires, éditeurs et diffuseurs, dont l'Afrique francophone est à l'honneur. C'est l'occasion de partager les savoirs entre éditeurs, libraires, diffuseurs et autres professionnels de l'écrit. Signalons la présence de la fondatrice du Pavillon Lettres d'Afrique, Aminata Diop Johnson, et de l'actuel ministre de la Culture et de la Francophonie de la République de Côte d'Ivoire, Maurice Kouakou Bandaman.

De Marie Alfred Ngoma, envoyé spécial à Genève

JOURNÉE MONDIALE DU LIVRE ET DU DROIT D'AUTEUR

Récréer le goût de la lecture chez les écoliers

Deux activités impliquant des écoliers ont été organisées en rapport avec la célébration de l'événement, les 23 et 24 avril, dans la partie septentrionale de Brazzaville

La première activité a été organisée par le Club des amis du livre et des arts, en partenariat avec la direction départementale du livre et de la lecture publique, le 23 avril, à l'école Joseph-Perfection-éducation, à Massengo- Soprogé, sur le thème « Lire c'est mon droit ».

« La journée mondiale du livre et du droit d'auteur est l'occasion de reconnaître le pouvoir des livres pour améliorer nos vies et de les soutenir ainsi que ceux qui les produisent. Les livres sont des plates-formes inestimables pour la liberté d'expression et la libre circulation de l'information, qui sont des composantes essentielles de toutes les sociétés aujourd'hui », déclarait Irina Bokova, ancienne directrice générale de l'Unesco.

Dans son mot de circonstance, le directeur de la bibliothèque nationale a précisé qu'en cet âge d'incertitude, temps moderne ou tout se déconstruit et se réinvente, il sied de se remémorer l'importance et la place du livre dans l'épanouissement des enfants ainsi que dans la formation de la personnalité humaine.

Aussi a-t-il poursuivi, à l'heure où les structures familiales et sociales se transforment, se fragilisent à cause des incontournables influences néfastes et dévastatrices, observées particulièrement au niveau des enfants, il est plus que jamais urgent,

sinon impérieux, que l'école, la vraie, doit faire de la lecture une priorité, incitant ces derniers à faire de cet instrument l'outil d'informations nécessaires pour l'amélioration de leurs capacités intellectuelles. Car, les livres sont des plates-formes inestimables pour la liberté d'expression et la libre circulation de l'information qui sont des composantes essentielles de toutes les sociétés, comme le disait Victor Hugo « lire, c'est boire et manger, l'esprit qui ne lit pas maigrit comme le corps qui ne mange pas ».

Tout de suite après, les élèves ont déclamé des poèmes et présenté un journal radiodiffusé, avant que n'interviennent des tables rondes sur le thème de l'événement par Florent Sogni Zaou et Ourbano Mbou Maki-ta ; et sur « La culture du livre, un défi pour les familles » avec comme conférenciers Jessy Loemba et Virginie Awe. La journée a été clôturée par la présentation des résultats du concours et remise des prix .

Ouverture du club de lecture de Makabandilou et remise de don

Toujours dans le cadre de la célébration de la journée mondiale du livre et du droit d'auteur, il a été ouvert le club de lecture de Makabandilou, dans le neuvième arrondissement de Brazzaville, Djiri. A cet effet, la directrice générale des Arts et des lettres, Emma Mireille Opa Elion, a offert des fournitures (livres, nattes, ...) à ce centre, notamment sur de quoi faire de l'animation. L'objectif étant de permettre aux enfants et même aux adultes d'apprendre à lire et écrire. « Depuis deux mois bientôt,

nous avons eu un partenaire, Mme Pucette Sassou N'Gusso, qui a eu une idée lumineuse de mettre en place des clubs de lecture dans différents arrondissements de la ville de Brazzaville. Vous savez l'importance que le Congo accorde à la lecture. En mettant en place ces clubs, elle s'est dit qu'elle doit insuffler aux jeunes et aux adultes le goût et l'amour de la lecture », a-t-elle déclaré.

Sur l'importance de ces clubs dans les différents quartiers, Emma Mireille Opa Elion estime qu'ils vont permettre aux adultes de réapprendre à lire, de se remettre en route vers le développement. Parce que l'école, la lecture ou la connaissance restent le point de départ.

S'adressant aux élèves, la directrice générale des Arts et des lettres leur a dit : « Ici vous allez apprendre à lire, à écrire, à faire des dessins et des jeux. Pour votre épanouissement, vous avez besoin de lire ainsi que de faire des jeux. C'est pour cela que nous, ministère de la Culture et des arts, avons pensé soutenir ce qu'a fait Pucette Sassou N'Gusso pour aider les enfants. Nous vous avons amené des livres, des jeux, des nattes pour vous permettre de vous assoir et faire la lecture, si jamais, il fait chaud dans la maison. Dites aussi à vos mamans de venir ici pour lire. Je reviendrai dans deux mois pour voir si vous avez déjà appris à lire. »

Bruno Okokana

★★★★ HOTEL AFRICA ★★★★★
 PRESENTE
 UN SPECTACLE DINATOIRE MUSIQUE ET COMEDIE
 TOUS LES VENDREDIS
 À PARTIR DU
 27 AVRIL
 19H00
 INÉDIT AU CONGO
 JUNIOR DE MAT DJOSON PHILOSOPHE
 BRAZZA COMEDY SHOW SUPER NKOLO-MBOKA
 15 000 FCFA LE REPAS GASTRONOMIQUE
 CONGOLAIS ET FRANCAIS
 Sur réservation 22 260 0103
 41, Rue KOUYOU - Arrêt BATEKE / Croisement avenue de la paix.
 Hotel-Africa-844662799029571 @HOTELAFRICA1 www.hotelafrika-congo.com

ARRÊT SUR IMAGE

Les conseillers du chef de l'Etat, Jean Louis Osso en charge des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, et Irène Mboukou, en charge de l'Agriculture, de l'élevage, de la pêche et du développement rural ont visité le musée galerie du Bassin du Congo, le 25 avril. Reçus par Lydie Pongault, également conseiller du chef de l'État, chargé de la Culture, des arts et du tourisme, ils ont écrit : « Grand trésor de la culture du Bassin du Congo, d'aucuns pensent que la source du Nil part de ce bassin. Ne dirions-nous pas que si le Nil est la grâce de l'Égypte, le Bassin du Congo est la source spirituelle de l'Égypte ancienne? Merci et bien à vous! ».

PROTECTION SOCIALE

«Lisungi» redonne du sourire à des milliers de personnes vulnérables

De nombreux Congolais, femmes et hommes, même ceux à mobilité réduite, ont pris d'assaut hier, dès les premières heures de la matinée, des guichets de la Banque postale du Congo (BPC) pour percevoir leurs allocations.

Après deux ans de difficultés dues à la situation économique et financière du pays, le projet « Lisungi », système de filets sociaux, a redémarré ses activités dans les zones pilotes. A Brazzaville, les bénéficiaires de Makélékélé, Bango, Moundali et Talangaï sont en train de toucher, depuis le 25 avril, leurs allocations du premier trimestre 2016 et de celui de l'année en cours. L'opération se poursuivra jusqu'au 3 mai. Pour ceux des zones sud, les guichets sont ouverts à la BPC centre-ville, Moundali au croisement avenue de la paix-rue Mbochi et Talangaï à la poste du rond-point Koulounda, à Ouenzé.

Habitant l'arrondissement 4, Moundali, Marie-Louise Sita est bénéficiaire du projet depuis sa mise en œuvre en 2015. « Je suis venue toucher mon allocation de Lisungi, c'est pour la deuxième fois. La première fois, c'était 200 000 FCFA en deux paiements. Je nourris ma famille grâce à ce soutien puisque je vends quelque chose avec cet argent. Cette somme me permettra de relancer mes petites activités qui étaient quelque peu au ralenti. La dernière fois remonte à mars 2015 », a-t-elle témoigné.

Ella Blanche Kangou s'est elle aussi dit contente de percevoir pour la troisième fois cette allocation après plusieurs mois d'attente. « Je vais vendre les

divers, le charbon et prendre soin de mes enfants en les nourrissant et en les envoyant à l'école. Merci au gouvernement et au projet Lisungi. Lors des premiers paiements j'ai eu 225 000 FCFA, aujourd'hui 150 000 FCFA, c'est déjà bien parce que j'arrive à économiser 25 000 FCFA par mois », a déclaré l'heureuse bénéficiaire.

Par ailleurs, une femme se déplaçant sur un fauteuil roulant n'a eu de mots que de chanter « Félicité » de Joseph Kabasele dit Grand Kallé. « Je suis très satisfaite, j'ai trouvé de quoi à manger et acheter les habits. J'ai eu mes 60 000 FCFA », s'est-elle réjouie.

Le directeur général de la BPC, Calixte Médard Tabangoli, qui a accompagné le directeur de cabinet de la ministre en charge de la Solidarité dans la ronde des centres de paiements, a remercié le gouvernement, la Banque mondiale (BM) et l'Agence française de développement (AFD) pour leur avoir renouvelé la confiance après deux ans d'inactivité, expliquant que la mission qui leur a été confiée consiste à s'assurer que les paiements s'effectuent dans de meilleures conditions. « La satisfaction que nous voyons se dessiner sur les visages de nos mamans, à travers ces allocations que nous leur délivrons, nous renvoie à beaucoup de fierté et de joie. Le



tout se passe très bien, nous allons poursuivre ce travail d'accompagnement du ministère des Affaires sociales », s'est-il engagé.

Pérenniser les paiements

Rappelant, de son côté, les difficultés que le projet a connues, le directeur de cabinet, Christian Aboké-Ndza, s'est félicité du fait que les partenaires du projet, notamment la BM et l'AFD, ont accepté que dans la nouvelle phase la contrepartie ne sera plus une condition pour la mise en œuvre de Lisungi. « Aujourd'hui, c'est pour nous un soulagement. C'est quelque chose de très bé-

néfique pour la population. Le gouvernement, dans le cadre de l'exercice budgétaire 2018, a voté à travers le parlement des crédits substantiels à hauteur de vingt milliards FCFA pour permettre également que ce projet vive », a-t-il indiqué.

S'agissant de la pérennisation du projet, il a rappelé que le gouvernement n'a pas pris l'initiative de relancer les activités sans en avoir des garanties. « Nous avons renégocié avec nos partenaires pour que la relance de ces activités ne soit pas conditionnée par une quelconque contrepartie. Nous estimons que c'est un engagement du gouvernement

Un bénéficiaire devant le guichet/Adiac qu'il tiendra, sachant combien la population a besoin de la solidarité nationale », a conclu Christian Aboké-Ndza.

Notons qu'au total 4 123 ménages très pauvres vivant dans la précarité et ayant à charge au moins trois enfants âgés de 0 à 14 ans, une personne de 3e âge ou un membre souffrant d'une maladie chronique sont concernés par des paiements. Il s'agit précisément des ménages de quatre arrondissements de Brazzaville, un de Pointe-Noire (Mvou Mvou) et de deux localités de la Cuvette (Makoua et Oyo où les paiements interviendront à partir du 7 mai).

Parfait Wilfried Douniama

HYDROCARBURES

La SNPC soutiendra sa filiale en charge de la distribution des produits pétroliers

L'appui annoncé par le directeur général de l'entreprise publique, Maixent Raoul Ominga, le 25 avril à Brazzaville, vise à parer aux pénuries des produits pétroliers liquides et gazeux dans les stations-service.

« Nous avons parlé des problèmes et des solutions à apporter au sein de cette société. On fera en sorte qu'il y ait la régularité des produits au niveau de notre propre filiale avant d'en assurer chez les autres. Nous allons travailler la main dans la main pour atteindre cet objectif », a déclaré Maixent Raoul Ominga.

S'exprimant à l'issue d'une visite des locaux de la SNPC distribution, il a signifié que des investissements importants étaient consentis dans le réseau de distribution. « Cette année et les années à venir, nous devons faire en sorte que les produits soient disponibles dans les stations », a renchéri le directeur général de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC).

Lors de sa prise de fonction, le 5 mars dernier, le directeur général de la SNPC avait fixé un certain nombre de priorités parmi lesquelles la lutte contre

les pénuries de produits pétroliers dans le pays. Pour réussir ce challenge, la SNPC est tenue d'appuyer les efforts de sa filiale en charge de la distribution.

« C'est un honneur de recevoir notre nouveau directeur général groupe qui est en même temps notre président du conseil d'administration. La SNPC distribution est une filiale appartenant à 100% à la SNPC holding. Nous avons échangé sur tous les sujets, notamment les plus brûlants qui concernent la pénurie des produits ainsi que les perspectives et certains projets », a indiqué le directeur de la SNPC distribution, Teddy Christel Sassou N'Gusso.

« Nous nous sommes totalement accordés. Je fais confiance à notre nouveau directeur général groupe pour nous accompagner et nous amener vers l'excellence pour que la SNPC distribution prenne sa place dans le pays en étant le numéro 1 de la distribution des produits pétroliers liquides et gazeux », a-t-il ajouté.

Christian Brice Elion



Teddy Christel Sassou N'Gusso et Maixent Raoul Ominga (Adiac)

SEMAINE AFRICAINE DE VACCINATION

La huitième édition lancée dans la ville océane

La cérémonie officielle a eu lieu le 25 avril, au Centre intégré du quartier Mpita, dans le premier arrondissement Emery-Patrice-Lumumba, sur le thème : « Les vaccins, ça marche. Faites votre part ».



Fructueux Bountsana lançant officiellement la vaccination

Le lancement de l'activité a été patronné par le secrétaire général de la préfecture de Pointe-Noire, Fructueux Bountsana, en présence d'Aubierge Victoire Kimpaboundi-Matondo, directrice départementale de la Santé. Cette dernière a rappelé que les vaccins ont montré leur efficacité de par le monde en permettant l'éradication et le contrôle de certaines maladies graves comme la variole, la poliomyélite et le tétanos maternel. «Vous vous souviendrez que c'est grâce à la vaccination que l'on est parvenu à maîtriser l'épidémie de poliomyélite qui avait fait, en 2010, de nombreuses victimes au Congo, en général, et à Pointe-Noire, en particulier. Au cours de la présente semaine, des interventions majeures en faveur du couple mère et enfant seront envisagées, notamment la vaccination des enfants de zéro à onze mois, des femmes enceintes et allaitantes, la supplémentation en vitamine A des enfants de six à cinquante-neuf mois, le déparasitage au mébendazole des enfants de six à cinquante-neuf mois, la supplémentation en vitamine A et la distribution du fer aux femmes ayant accouché ces deux derniers mois », a déclaré la directrice départementale de la Santé.

«La principale stratégie retenue est la fixe au niveau des formations sanitaires et des autres sites choisis par les acteurs de santé. Ces sites seront indiqués à la population par les mobilisateurs et relais communautaires », a précisé Aubierge Victoire Kimpaboundi-Matondo

Notons que cette activité s'inscrit dans le cadre du Programme élargi de vaccination lancé en 1981 en République du Congo en vue de réduire la morbidité et la mortalité dues à six maladies cibles, à savoir la tuberculose, la diphtérie, la coqueluche, le tétanos, la poliomyélite et la rougeole.

Séverin Ibara

PATRIMOINE

Guy Talis Tchitembo milite pour la revalorisation de la culture du Kouilou

Le chanteur, compositeur et responsable de l'orchestre tradi-moderne «Wol-Tchiloango», dont la musique se fonde sur la recherche socio-culturelle en milieu vili et au sein du royaume Loango, a déploré, dans un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville le 25 avril, que certaines langues et danses du département soient de plus en plus abandonnées de nos jours.



Guy-Talis Tchitembo

Vivifier la langue et surtout la culture vili, tel est l'objectif que s'est fixé Guy-Talis Tchitembo en créant, en 2001, «Wol-Tchiloango», qui veut dire l'or, la richesse royale dans son contenu culturel. Constitué de huit membres, le groupe dispose déjà d'un album sur le marché, sorti en 2009 et intitulé «Kuususun» (s'entendre) et qui comporte huit titres en vili composés par l'artiste lui-même, à savoir «Tang-m-tone» (citer les défauts), «Nsitchi-Ndungu» (le batteur de tam-tam), «Lelik ou Léliage» (danse populaire exécuter autrefois dans le Kouilou que l'artiste veut ramener sur la scène), «Liyembi» (chapelle ardente), «Mvili-Mpund» (le Vili est tranquille ou le Vili aime la paix), «Kunn bu bumba» (tous les dons proviennent de là où nous venons), «Tchitutikini» (mauvais compagnon) et «Kuususun», le titre de l'album.

Les clips de quatre de ces titres ont déjà été tournés et sont diffusés sur des chaînes de la place. La musique de «Wol-Tchiloango» se fonde sur la recherche socio-culturelle en milieu vili et au sein du royaume Loango. «J'ai commencé avec la musique typique. J'ai choisi de composer et chanter en vili pour valoriser notre richesse, notre patrimoine culturel», a confié Guy-Talis Tchitembo. Dans ses chansons, l'artiste interpelle, éduque et dénonce les maux qui minent les familles et la société.

Par ailleurs, pour lui, l'on devrait être fier des langues locales, celles de nos contrées qui forment la richesse culturelle du pays. Mais, selon l'artiste, le constat fait au Kouilou est que, outre le vili, le yombé et le lumbu, d'autres langues qui faisaient la fierté de ce département ont disparu. On entend plus parler des langues comme le koti ou le lindji. D'après Guy-Talis Tchitembo, ce fait découle d'une certaine négligence à les perpétuer et d'une certaine gêne à valoriser sa culture. «Nos langues se meurent, elles commencent à disparaître. C'est un véritable danger. Dans le Kouilou, les gens se gênent de parler les langues du terroir», a-t-il regretté.

Cependant, a poursuivi l'artiste, la menace de disparition ne pèse pas seulement sur les langues mais aussi sur les danses traditionnelles. On ne voit plus les gens exécuter certaines d'entre elles comme le U'kuangue ou le Léliage. Sur la scène musicale, véritable outil qui devrait permettre de valoriser et de promouvoir ces danses et langues locales, elles sont quasiment absentes. Pour Guy-Talis Tchitembo, il est nécessaire de les revaloriser pour permettre au Kouilou de garder sa diversité culturelle qui fait sa richesse. «Nous devons repartir à la source et sauvegarder notre patrimoine culturel», a-t-il lancé.

Ancien membre du groupe tradi-moderne Bane B'Siane, Guy-Talis Tchitembo a opté pour les chansons à thème. Il est connu pour ses célèbres compositions en vili signées dans l'album de cet orchestre intitulé «Lelu Lelu», sorti en 1998. Il s'agit notamment de : «Lelu Lelu» (cette fois-ci), «Tu zituzianu minu» (Sachons nous taire), «Yimanganu» (critiquez comme il vous plaira) et «Kadi likanda» (à chaque famille ses problèmes).

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



LIGUE DES CHAMPIONS

Salah brille face à la Roma, Liverpool a un pied en finale

Dans le sillage d'un Mohamed Salah de gala, les «Reds» de Liverpool ont fait un grand pas vers la finale de la Ligue des champions en s'imposant (5-2) face à la Roma grâce à deux buts et deux passes de l'attaquant égyptien, mardi en demi-finale aller.

L'incroyable «Pharaon» a encore fait chanter Anfield. Deux éclairs de génie en première période ont fait basculer le match, deux passes bien senties contre son ancienne équipe en seconde période ont mis Liverpool en bonne position pour aller sa première finale en C1 depuis 2007.

Mais sera-ce suffisant après les deux buts encaissés en toute fin de match? Liverpool avait le match en main, menant 5 à 0, avant de prendre deux buts dans les dix dernières minutes. Cuits en fin de rencontre, les «Reds» ont redonné des espoirs de «remontada» à une AS Rome qui avait déjà joué un bien mauvais tour au Barça en quart de finale (1-4 au Camp Nou, puis qualification 3-0 à domicile). A Anfield, Jürgen Klopp avait évidemment choisi d'aligner son trio offensif magique avec Salah, Sadio Mané et Roberto Firmino. Le «Fab Three» totalisait 83 buts avant la rencontre, il ira à Rome avec 88 réalisations dans la musette.

Pourtant, Liverpool est passé près du gouffre après le premier quart d'heure : Oxlade-Chamberlain est

d'abord sorti sur une civière, touché au genou droit (15^e); deux minutes plus tard, une frappe puissante de Kolarov glissait sur les poings de Karius pour s'écraser sur la barre (17^e). Et puis, les «Reds», poussés par Anfield, ont repris pied, et Salah a fait tomber la foudre pour la 42^e et 43^e fois de la saison.

Doublé de Firmino

Le meilleur buteur de Premier League s'est d'abord offert, d'une frappe enroulée limpide du gauche, pleine lucarne opposée (36^e).

Il a ensuite montré son sang-froid quelques minutes plus tard. Servi par Firmino sur une contre-attaque, l'Egyptien a simplement trompé Alisson d'une petite pichette en pleine course (45^e+1).

Jürgen Klopp avait demandé à Anfield de se faire fureur, comme contre Manchester City au tour précédent. A nouveau, le Kop a aidé Klopp. Si Anfield a mis du temps à se lancer, comme son équipe, il a ensuite enterré la Roma sous une montagne de bruit, à mesure que les buts s'accumulaient.



L'Egyptien Mohamed Salah a brillé face à son ancien club avec deux buts et deux passes décisives (Filippo Monteforte/AFP)

Et si les Romains ont bousculé Liverpool en début de seconde période, ils ont vite été réduits au silence par... Salah, se muant en passeur décisif. Echappé sur la droite, il parvenait à servir Mané, qui reprenait tant bien que mal pour tromper Alisson (56^e).

Mais, contre son ancien club, Salah ne s'arrêtait pas là. Cinq minutes

plus tard, il remettait ça, cette fois pour Firmino, servi au deuxième poteau (61^e). Et puis comme la fête n'était pas assez belle, le Brésilien y est aussi allé de son doublé, d'une tête sur corner (69^e).

Reste qu'on ne vend pas la peau de la Louve avant de l'avoir tuée. Et qu'à force de ralentir et de se croire en finale, Liverpool a laissé reve-

nir la Roma. Les Italiens pourront s'accrocher au but de l'inévitable Dzeko en fin de match (81) puis au penalty transformé par Perotti (85), après une main de Milner, pour trouver des raisons d'espérer. Malgré tout, au Stadio Olimpico, les Romains auront une pyramide à gravir.

Camille Delourme

MATCHS REMIS DU CHAMPIONNAT

Un programme chargé pour les Aiglons

Le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) va en découdre, le 28 avril, avec les Diables noirs en match en retard de la 9^e journée de la compétition.

Récemment qualifié pour la phase de poules de la coupe africaine de la Confédération, le Cara, l'actuel septième au classement, aligne des résultats en dents de scie au championnat. Après sa large victoire (3-0) sur Patronage Sainte-Anne obtenue dans la foulée de la qualification, les Aiglons se sont inclinés lourdement, le mercredi dernier à Pointe-Noire (0-3) contre l'AS Cheminots. Ils ont besoin de bien rebondir face au leader, le samedi, pour mieux préparer les rencontres de la face de poules de la C2.

Le Cara, rappelons-le, est la seule formation qui aura un calendrier très chargé. Après Diables noirs, il devrait affronter, le 2 mai à Owando, l'As Otoho, avant d'en découdre avec l'Etoile du Congo, le 6 mai à Brazzaville. Visiblement, les Aiglons ne vont pas vite éva-

luer leurs matches remis car, la date du 6 mai est celle réservée pour leur rencontre de la première journée de la phase de poules contre Williamsville, à Abidjan. En toute logique, le match contre l'Etoile du Congo est à reprogrammer.

Le programme paraît cependant simple pour La Mancha. Éliminée de la C2, le club ponténégrin doit se concentrer uniquement sur le championnat pour revivre la même expérience la saison prochaine. Après avoir fait un match nul face à Nico-Nicoyé (1-1), La Mancha a dominé, le même mercredi, la Jeunesse sportive de Poto-Poto (2-0) pour conserver sa quatrième place. Le 30 avril, elle recevra l'Interclub, puis terminera la série de ses matches remis à Owando contre l'AS

Otoho, dont la date n'a pas été communiquée.

Le 27 avril à Madingou, l'Athlétic club Léopards de Dolisie recevra l'Interclub et à Pointe-Noire, La Mancha sera aux prises à Tongo FC.

Le classement provisoire
1-Diables noirs 32 points;
2- AS Otoho 31 points;
3- AC Léopards 30 points;



La formation de CaraAidiac

4-La Mancha 27 points;
5-AS Cheminots 26 points;
6-Etoile du Congo 22 points;
7-Cara 21 points;
8-JST 20 points;
9-V Club 19 points;
10-Patronage Sainte-Anne 17 points;
11-Tongo 16 points;
12-JSP 15 points;
13-Interclub 12 points;
14-SMO 11 points
15-Nico-Nicoyé 8 points;
16-FC Kondzo 8 points.

James Golden Eloué

« GOURMANDISE POETIQUE »

Déclamation de poèmes

Poète à l'honneur :

Jean Blaise Bilombo Samba

Participants :

Poètes confirmés et poètes en herbe

Vendredi : 27 avril 2018

Heure : 15h00

Lieu :

Librairie Les Manguiers –

Les Dépêches de Brazzaville –

Mpila

Entrée libre

